



## COMPTE-RENDU DE LA 10<sup>E</sup> SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL II DU GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT (GIEC) ET TRENTE-HUITIÈME SESSION DU GIEC: 25-29 MARS 2014

La 10<sup>e</sup> session du Groupe de travail II (GTII) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la 38<sup>e</sup> session du GIEC se sont tenues du 25 au 29 mars 2014 à Yokohama, au Japon. La réunion a été suivie par plus de 271 délégués représentant 115 pays ainsi que par des représentants des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et observatrices, et elle a attiré l'attention des médias du monde entier.

Au cours des cinq jours de réunion, les délégués se sont réunis en plénière et de manière informelle afin d'examiner la contribution du GTII au Cinquième rapport d'évaluation (RE5) du GIEC. Les participants ont entendu de brefs exposés informels présentés par les auteurs principaux chargés de la coordination (APC) sur divers chapitres et thèmes du Résumé à l'intention des décideurs (RID). À l'issue de la réunion, le GTII a approuvé le RID et a accepté le rapport sous-jacent comprenant le Résumé technique et les annexes.

Le RID est composé d'une introduction et de trois parties principales. L'introduction porte sur l'évaluation et la gestion des risques liés aux changements climatiques. La partie A traite des effets observés, de la vulnérabilité et de l'adaptation dans un monde complexe et en évolution, notamment: les effets observés, la vulnérabilité et l'exposition; l'expérience en matière d'adaptation; et le contexte décisionnel. La partie B traite des risques futurs et des possibilités en matière d'adaptation, notamment: les risques principaux pour tous les secteurs et régions; les risques pour les secteurs et le potentiel d'adaptation; et les risques principaux pour les régions et le potentiel d'adaptation. La partie C porte sur la gestion des risques futurs et le renforcement de la résilience et comprend des sous-parties sur: les principes d'une adaptation efficace; et les modes de résilience climatique et la transformation. En outre, le

RID compte plusieurs encadrés sur le contexte et l'évaluation ainsi que des éléments complémentaires, notamment un certain nombre de figures et de tableaux.

Après la conclusion de la réunion du GTII, la GIEC-38 s'est réunie pour adopter officiellement la contribution du GTII au RE5. Le RID approuvé et son rapport sous-jacent sont disponibles sur le site du GIEC, <http://ipcc.ch>

### BREF HISTORIQUE DU GIEC

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Son but est d'évaluer les données scientifiques, techniques et socio-économiques permettant de comprendre les risques liés aux changements climatiques d'origine anthropique, leurs impacts potentiels et les options offertes pour l'adaptation et l'atténuation. Le

#### DANS CE NUMÉRO

|   |    |
|---|----|
| Bref historique du GIEC .....                             | 1  |
| Rapport de la GTII-10. ....                               | 4  |
| Approbation du résumé à l'intention des décideurs. . . .  | 4  |
| Évaluation scientifique et technique sous-jacente . . . . | 23 |
| Clôture de la GTII-10 .....                               | 23 |
| Rapport de la reprise de la GIEC-38 .....                 | 23 |
| Projet de rapport de la GIEC-37. ....                     | 23 |
| Acceptation des mesures prises par la GTII-10 .....       | 23 |
| Questions diverses .....                                  | 24 |
| Date et lieu de la prochaine réunion. ....                | 24 |
| Clôture de la GIEC-38 .....                               | 24 |
| Brève analyse des réunions du GIEC .....                  | 24 |
| Réunion à venir .....                                     | 25 |
| Glossaire .....   | 26 |

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Deborah Davenport, Ph.D., María Gutiérrez, Ph.D., Elena Kosolapova, Ph.D., Leila Mead, et Hugh Wilkins. Version française: Louise Dumaine-Laulusa - Correctrice: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2014, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature, du bâtiment et de la sécurité nucléaire (BMUB), le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (OFEV), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'Institut des stratégies environnementales mondiales - IGES), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et le Centre de Recherche pour le développement international (CRDI). Un financement spécial pour la couverture de cette réunion a été fourni par l'Agence norvégienne de l'environnement, l'Institut japonais pour les stratégies environnementales mondiales - IGES, et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par le gouvernement de la France, la Wallonie, le Québec et l'Organisation internationale de la francophonie/Institut de la francophonie pour le développement durable (OIF/IFDD). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

GIEC n'entreprind pas de nouvelles recherches ni n'assure la surveillance des données liées au climat. Il procède plutôt à des évaluations des connaissances sur la base de la documentation scientifique et technique publiée et revue par les pairs.

Le GIEC dispose de trois groupes de travail (GT): le GTI traite des aspects scientifiques du système climatique et des changements climatiques; le GTII traite de la vulnérabilité des systèmes socio-économiques et naturels aux changements climatiques, des conséquences des changements climatiques et des options pour l'adaptation; et le GTIII traite des options qui s'offrent en matière de limitation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'atténuation des changements climatiques. Chaque groupe de travail a deux coprésidents et six vice-présidents, à l'exception du GTIII qui, pour le cycle de la cinquième évaluation, est doté de trois coprésidents. Les coprésidents guident les GT dans l'accomplissement des mandats qui leur sont confiés par le Groupe et sont assistés dans cette tâche par les Unités d'appui technique (UAT).

Le GIEC dispose également d'un Groupe de travail sur les inventaires nationaux de GES (GTIn). Le GTIn supervise le Programme des inventaires nationaux de GES du GIEC qui vise à élaborer et à affiner une méthodologie approuvée à l'échelon international ainsi qu'un logiciel pour le calcul des émissions et des absorptions nationales de GES et pour la communication de ces données, et qui vise à promouvoir l'utilisation de cette méthodologie par les Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Bureau du GIEC est élu par le Groupe pour la durée de l'élaboration d'un rapport d'évaluation du GIEC (environ six ans). Son rôle est d'aider le président du GIEC dans la planification, la coordination et le suivi des travaux du GIEC. Le Bureau est composé d'experts de l'évolution du climat représentant toutes les régions. Actuellement, le Bureau est composé de 31 membres: le président du GIEC, les vice-présidents du GIEC, les coprésidents des trois GT et du Bureau du GTIn (BGTIn) et les vice-présidents des trois GT. Outre le Bureau, le GIEC a établi en 2011 un Comité exécutif pour aider aux travaux intersessions et à la coordination des GT. Le Comité comprend le président du GIEC, les vice-présidents du GIEC, les coprésidents des GT et du BGTIn et des membres consultatifs comprenant le Chef du Secrétariat et quatre chefs d'UAT. Le Secrétariat du GIEC est établi à Genève, en Suisse, et est hébergé par l'OMM.

**PRODUITS DU GIEC:** Depuis sa création, le GIEC a élaboré une série d'évaluations exhaustives, des rapports spéciaux et des documents techniques qui fournissent des données scientifiques sur les changements climatiques à la communauté internationale et qui sont soumis à un examen approfondi par les experts et les gouvernements.

Le GIEC a mené à ce jour quatre évaluations exhaustives des changements climatiques, créditée chacune d'un rôle clé dans l'avancement des négociations menées dans le cadre de la CCNUCC: le premier rapport d'évaluation a été achevé en 1990, le deuxième rapport d'évaluation en 1995, le troisième rapport d'évaluation en 2001 et le quatrième rapport d'évaluation (RE4) en 2007. En 2008, la GIEC-28 a décidé d'entreprendre un cinquième rapport d'évaluation (RE5) à achever en 2014.

Les rapports d'évaluation sont articulés en trois volumes, soit un volume pour chaque GT. Chaque volume comprend un résumé à l'intention des décideurs (RID), un résumé technique et un rapport d'évaluation sous-jacent. Tous les chapitres des rapports d'évaluation sont soumis à un processus d'examen approfondi qui se déroule en trois étapes: un premier examen par des experts, un deuxième examen par les experts et les gouvernements et un troisième examen par les gouvernements. Chaque RID est approuvé ligne par ligne par le GT compétent. Le rapport d'évaluation comprend également un rapport de synthèse (RSY), soulignant les aspects les plus pertinents des rapports des trois GT, et un RID du RSY qui est approuvé ligne par ligne par le Groupe. Plus de 800 auteurs et éditeurs issus de 85 pays participent à l'élaboration du RE5.

Outre les évaluations exhaustives, le GIEC produit des rapports spéciaux, des rapports méthodologiques et des documents techniques portant sur des thèmes spécifiques liés aux changements climatiques. Les rapports spéciaux établis par le GIEC comprennent: L'Utilisation des terres, les changements d'affectation des terres et la foresterie (2000); Le Piégeage et le stockage du dioxyde de carbone (2005); Les Sources d'énergie renouvelables et les mesures d'atténuation des changements climatiques (SRREN) (2011); et, plus récemment, Le Rapport spécial sur la gestion des risques d'événements extrêmes et de catastrophes en vue d'une meilleure adaptation aux changements climatiques (SREX) (2011). Des documents techniques ont été élaborés, entre autres sur les changements climatiques et la biodiversité (2002) et sur les changements climatiques et l'eau (2008).

Le GIEC produit également des rapports méthodologiques ou lignes directrices pour aider les pays à communiquer les données concernant les GES. Des recommandations en matière de bonnes pratiques ont été approuvées par le Groupe en 2000, 2003 et 2013. La dernière version des lignes directrices du GIEC pour les inventaires nationaux de GES a été approuvée par le Groupe en 2006, avec un supplément sur les zones humides approuvé en 2013.

Pour ses travaux et efforts visant « à renforcer et à diffuser davantage de connaissances sur les changements climatiques d'origine anthropique, et à jeter les bases nécessaires pour contrer de tels changements », le GIEC a reçu le Prix Nobel de la paix, conjointement avec l'ancien Vice-Président des États-Unis Al Gore, en décembre 2007.

**GIEC-28:** Cette session s'est tenue les 9 et 10 avril 2008 à Budapest, en Hongrie, et les discussions ont porté sur l'avenir du GIEC, notamment sur les aspects essentiels de son programme de travail tels que la structure des GT, le modèle et le calendrier des prochains rapports et la future structure du Bureau du GIEC et du BGTIn. Le GIEC a décidé d'élaborer le RE5 et de conserver la structure actuelle de ses GT. Afin de permettre une utilisation importante des nouveaux scénarios présentés dans le RE5, le Groupe a demandé au Bureau de veiller à la livraison du rapport du GTI début 2013 et à la finalisation des rapports des autres GT et du RSY le plus tôt possible en 2014.

**GIEC-29:** Cette session, qui a commémoré le 20<sup>e</sup> anniversaire du GIEC, s'est tenue du 31 août au 4 septembre 2008 à Genève, en Suisse. Le Groupe y a élu le nouveau Bureau

du GIEC et le BGTIn, et a réélu Rajendra Pachauri (Inde) à la présidence du GIEC. Le Groupe a également poursuivi les discussions sur l'avenir du GIEC et a décidé de créer un programme de bourses pour les jeunes scientifiques issus des pays en développement s'intéressant aux changements climatiques avec des fonds provenant du Prix Nobel de la paix. Il a également invité le Bureau à envisager une réunion de cadrage sur le SREX, qui s'est tenue du 23 au 26 mars 2009 à Oslo, en Norvège.

**GIEC-30:** Cette session s'est tenue du 21 au 23 avril 2009 à Antalya, en Turquie. Le Groupe s'y est concentré principalement sur l'avenir à court terme du GIEC et a fourni des orientations concernant une réunion de cadrage consacrée au RE5, qui s'est tenue à Venise, en Italie, du 13 au 17 juillet 2009.

**GIEC-31:** Cette session s'est tenue du 26 au 29 octobre 2009 à Bali, en Indonésie. Les discussions ont porté sur l'approbation des grandes lignes du projet de chapitre du RE5 élaboré par les participants à la réunion de Venise consacrée au cadrage du rapport. Le Groupe a également examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions prises à la GIEC-30 concernant la participation des scientifiques des pays en développement et des pays à économie en transition, l'utilisation des technologies électroniques et l'avenir à long terme du GIEC.

**EXAMEN PAR LE CONSEIL INTERACADÉMIQUE (CIA):** En réponse aux critiques publiques émises à l'encontre du GIEC en raison d'inexactitudes figurant dans le RE4, et à la réaction du Groupe à ces critiques, le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon et le président du GIEC Rajendra Pachauri ont demandé au Conseil interacadémique (CIA) de procéder à un examen indépendant des processus et procédures du GIEC, et de présenter des recommandations pour renforcer le GIEC et assurer la qualité de ses rapports. Le CIA a présenté ses résultats dans un rapport en août 2010 et a formulé des recommandations concernant, entre autres: la structure de gestion du GIEC; une stratégie de communication, notamment un plan de réponse aux crises; la transparence, notamment les critères de sélection des participants et le type de données scientifiques et techniques à évaluer; et la cohérence dans la manière dont les GT définissent l'incertitude.

**GIEC-32:** Cette session, qui s'est tenue du 11 au 14 octobre 2010 à Busan, en République de Corée, a examiné les recommandations de l'examen mené par le CIA. Le Groupe a adopté un certain nombre de décisions à cet égard, portant notamment sur le traitement de la documentation grise et de l'incertitude, et sur un processus pour le traitement des erreurs figurant dans les rapports précédents. Pour les recommandations nécessitant un examen plus approfondi, le Groupe a établi des groupes de travail sur les processus et procédures, la communication, la politique applicable aux conflits d'intérêts (CI) et la gouvernance et la gestion. Le Groupe a également accepté un plan révisé pour le RSY du RE5.

**SRREN:** La onzième session du GTIII a eu lieu du 5 au 8 mai 2011 à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, et a approuvé le SRREN et son RID. Les discussions y ont porté, entre autres, sur les chapitres traitant du développement durable, de la biomasse et des politiques à mettre en place. Les principales conclusions du SRREN comprennent le constat que le potentiel technique des

énergies renouvelables est largement supérieur aux projections de la demande énergétique future, et que les énergies renouvelables jouent un rôle crucial dans tous les scénarios d'atténuation.

**GIEC-33:** Cette session, qui a eu lieu du 10 au 13 mai 2011 à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, a porté principalement sur les mesures de suivi de l'examen des processus et procédures du GIEC effectué par le CIA. Le Groupe a décidé de créer un comité exécutif, a adopté une politique régissant les CI et a apporté plusieurs changements aux procédures encadrant l'élaboration des rapports du GIEC. Le Groupe a également approuvé les mesures prises par le GTIII concernant le SRREN et son RID et a examiné les progrès accomplis dans l'élaboration du RE5.

**SREX:** La première session conjointe des GT I et II du GIEC, qui a eu lieu du 14 au 17 novembre 2011 à Kampala, en Ouganda, a accepté le SREX et approuvé son RID. Le SREX portait sur l'interaction des facteurs climatiques, environnementaux et humains à l'origine des effets néfastes des phénomènes extrêmes et catastrophes climatiques, sur les options s'offrant en matière de gestion des risques posés par les impacts et par les catastrophes, et sur le rôle important des facteurs non climatiques dans la détermination des impacts.

**GIEC-34:** La réunion, qui s'est tenue les 18 et 19 novembre 2011 à Kampala, en Ouganda, a porté sur les mesures de suivi de l'examen des processus et procédures du GIEC effectué par le CIA, notamment, pour ce qui est des procédures, la politique applicable aux CI et la stratégie de communication. Le Groupe a adopté les procédures révisées régissant l'élaboration, l'examen, l'acceptation, l'adoption, l'approbation et la publication des rapports du GIEC, ainsi que les procédures de mise en œuvre et le formulaire de divulgation pour la politique applicable aux CI. Le Groupe a également accepté officiellement le RID du SREX qui avait été approuvé par les GT I et II à leur réunion conjointe tenue avant la GIEC-34.

**GIEC-35:** Cette session a eu lieu du 6 au 9 juin 2012 à Genève, en Suisse. La réunion a achevé l'examen par le Groupe des recommandations issues de l'examen effectué par le CIA, et a approuvé les fonctions du Secrétariat du GIEC et des UAT ainsi que la stratégie de communication. Les délégués ont également approuvé les révisions des procédures pour les rapports du GIEC et les modalités pour l'élection du Bureau du GIEC et du Bureau de tout groupe de travail.

**GIEC-36:** Lors de sa réunion tenue du 23 au 26 septembre 2013 à Stockholm, en Suède, le GTI a parachevé sa contribution au RE5 intitulé « Changements climatiques 2013: les bases de la science physique ». Le Groupe s'est ensuite réuni pour approuver le RID du GTI et a accepté le rapport sous-jacent, y compris le résumé technique et les annexes.

**GIEC-37:** Cette session s'est tenue du 14 au 17 octobre 2013 à Batumi, en Géorgie. Le Groupe y a examiné et adopté deux rapports méthodologiques: le « Supplément 2013 aux lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre: les zones humides » et les « Méthodes complémentaires et guide de bonnes pratiques 2013 révisés découlant du Protocole de Kyoto ». Le GIEC a également examiné une série de questions de procédure et a mené des discussions préliminaires sur la planification de son avenir.

## RAPPORT DE LA GIEC-38

Le matin du mardi 25 mars, le président du GIEC Rajendra Pachauri a ouvert la session en mettant l'accent sur son utilité pour l'amélioration de la compréhension des questions de vulnérabilité, d'impact et d'adaptation. Il a déclaré qu'en fournissant des évaluations détaillées sur les impacts, la vulnérabilité et les réponses des régions, la session doterait les gouvernements nationaux et infranationaux d'informations essentielles à la prise de décisions en matière d'adaptation. Il a également souligné que les résultats de la session fourniraient la base scientifique des négociations de la CCNUCC dans ce domaine.

Signalant de nombreux phénomènes météorologiques extrêmes survenus récemment, Nobuteru Ishihara, Ministre de l'environnement du Japon, a mis en exergue le rôle de premier plan du Japon dans la présidence du Réseau mondial pour l'adaptation du PNUE, la promotion du débat international sur le cadre sur les changements climatiques pour l'après-2020, et la diplomatie en faveur de la promotion des technologies environnementales et à faibles émissions de carbone, des énergies renouvelables et des modes de vie respectueux de l'environnement.

Le Secrétaire général adjoint de l'OMM Jeremiah Lengosa a mis l'accent, dans un message vidéo, sur la crédibilité unique du GIEC pour les décideurs, la contribution du rapport du GTII à l'élaboration de politiques d'adaptation et d'atténuation, son rôle dans la divulgation d'information sur les risques potentiels et les avantages, et sur les possibilités et les avantages offerts par les services climatologiques.

Par l'intermédiaire d'un enregistrement vidéo, le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a souligné que la session aiderait le public à comprendre les changements climatiques en l'informant des perspectives et risques à venir. Il a déclaré que le message du GIEC devait se faire clairement entendre dans le monde entier.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a félicité le GIEC par l'intermédiaire d'un message vidéo et a fait observer que les rapports de celui-ci apportent un éclairage sur ce que le monde doit faire pour relever les défis liés aux changements climatiques, avec des solutions fondées sur des données scientifiques solides. Elle a déclaré que la contribution du GTII au RE5 offrira à la CCNUCC davantage d'options pour agir que jamais auparavant, qu'elle soulignera les raisons pour lesquelles des mesures immédiates sont nécessaires, et qu'elle fournira une vision globale des actions intégrées dans les différentes régions.

Le Co-Président du GTII, Christopher Field (États-Unis), a mis l'accent sur les thèmes à aborder au cours de la session, en qualifiant le projet de rapport d'« audacieux scientifiquement » concernant la nécessité d'envisager l'étendue complète des possibilités de gestion des risques, notamment un vaste ensemble d'instruments à disposition des pays, ainsi que pour l'accent mis sur les possibilités qui s'offrent sur la manière de combiner l'adaptation et l'atténuation, tout en se concentrant sur une vision analytique des défis.

Le Co-Président du GTII, Vicente Barros (Argentine), a remercié le Japon et les contributeurs au GTII pour leur travail et leur esprit de coopération et les a appelés à veiller à ce que la session produise le meilleur résultat possible.

Les participants ont observé une minute de silence en mémoire de Yuri Antonievich Izrael et ont ensuite adopté l'ordre du jour de la GIEC-38 (IPCC-XXXVIII/Doc.1) et le projet de rapport de la GIEC-37 (IPCC-XXXVIII/Doc.2).

## RAPPORT DE LA GTII-10

### APPROBATION DU RÉSUMÉ À L'INTENTION DES DÉCIDEURS

Le mardi matin, le Co-Président du GTII Barros a ouvert la session du GTII. Le Co-Président du GTII Field a souligné que le RID est un document indépendant ainsi qu'un prologue au rapport. Parmi les thèmes essentiels, il a recensé, entre autres: le cadrage central des débats en matière de risques; le traitement des changements climatiques dans un contexte aux facteurs de stress multiples; un texte consistant abordant les changements observés et les réponses, un large éventail de perspectives et de conséquences positives, le potentiel de réduction des risques en matière d'atténuation et d'adaptation, et la définition d'« espaces problématiques » et d'« espaces de solutions »; et la nécessité d'englober des valeurs et des échéances diverses.

Le Vice-Président du GTII, Neville Smith (Australie), a présenté le rôle des éditeurs pour le RE5 tel qu'il est défini dans la note d'orientation révisée de 2011. Il a déclaré qu'ils ont pour fonctions, notamment, d'identifier les réviseurs, de veiller à ce que toutes les observations soient examinées, de conseiller les auteurs sur les questions controversées, et de s'assurer que les controverses légitimes sont reflétées de manière appropriée dans le rapport. Il a mis l'accent sur l'utilité des rapports écrits que les éditeurs élaboreront à l'issue de leurs processus de travail.

### INTRODUCTION. ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES:

Les participants ont entamé les discussions par un examen de la **figure RID.1: Illustration des concepts centraux du RE5 du GTII**. Au sujet de la légende de la figure, la Bolivie, soutenue par l'Arabie saoudite, a recommandé de qualifier le développement de « durable » et s'est interrogée sur la signification de « gouvernance ». En réponse à ces questions ainsi qu'à d'autres, un auteur principal chargé de la coordination (APC) a expliqué que le concept de risque global couvre tous les risques individuels et qu'il n'était pas nécessaire de spécifier le risque de catastrophe dans la figure, que la technologie n'est qu'une caractéristique du développement, que le développement durable ne représente qu'un type de développement, et que la gouvernance comprend toutes les catégories et tous les niveaux de gouvernance.

La Bolivie et le Nicaragua ont souligné que le texte de légende devrait adopter une approche cosmocentrique plutôt qu'anthropocentrique et inclure une référence à la vulnérabilité et à l'exposition de la Terre mère. Le Venezuela a déclaré que la Terre mère est un concept universel des Nations Unies et qu'il pourrait être inclus dans le RID. Le Panama a proposé d'utiliser le terme « systèmes socio-écologiques » afin de répondre à cette

préoccupation. Le Mexique a déclaré que les incidences des systèmes humains et naturels sur le développement doivent être soulignées. Le Canada, soutenu par l'Autriche, s'est opposé à la mention de la Terre mère dans le texte opérationnel. Un APC a proposé l'inclusion des « incidences sur les systèmes humains et naturels interconnectés » afin de répondre à cette préoccupation. Le Co-Président Field a fait observer que le « risque d'impacts liés au climat » couvre à la fois le risque et l'impact et que des aspects du rapport englobent déjà les valeurs et les conceptions du monde, qui incluent le concept de Terre mère. Il a rappelé aux participants que le rapport ne peut pas aller au-delà des concepts présents dans la documentation qu'il examine, et les participants ont décidé de ne pas adopter les modifications proposées.

La Norvège, soutenue par le Panama, a proposé que le texte stipule que le risque et les impacts liés au climat résultent de l'interaction des dangers avec la vulnérabilité et l'exposition. L'Autriche, rejointe par le Canada et l'Arabie saoudite, a déclaré que le risque ne se traduit pas toujours en impact. Le Co-Président Field a proposé d'ajouter une phrase supplémentaire qui clarifie que les risques sont des impacts potentiels. Le Royaume-Uni a mis en garde contre un amalgame entre les risques climatiques et les risques liés aux changements climatiques. La Suisse a expliqué que tout ce qui influence le climat est un impact et que les risques sont des impacts avec un résultat incertain pouvant parfois être quantifié. Les participants ont adopté le texte de la légende sans les modifications proposées.

Au sujet de la **figure RID.1: Illustration des concepts centraux du RE5 du GTII**, le Royaume-Uni, soutenu par le Canada, a proposé que la figure comprenne une flèche indiquant une boucle de rétroaction qui montre que les impacts font partie intégrante du système d'évolution du climat. Le Canada a déclaré que les émissions ne sont pas la seule origine des changements climatiques et a expressément demandé l'inclusion d'une flèche indiquant le rôle des changements d'affectation des terres. Concernant la légende de la figure RID.1, le Royaume-Uni a exprimé des préoccupations au sujet du libellé décrivant les changements à la fois dans le système climatique et dans les « processus de développement » comme facteurs de dangers, d'exposition et de vulnérabilité. Le représentant a déclaré que la mention des « processus de développement » semble viser les pays en développement et devrait être changée. L'Autriche a proposé d'utiliser le terme « systèmes humains ». Le Royaume-Uni a soutenu cette proposition et les participants sont convenus de modifier le libellé dans la figure et dans la légende de « processus de développement » en « processus socio-économiques ».

Au sujet du texte opérationnel de l'introduction du RID, le Co-Président Field a proposé d'inclure le titre **Évaluer et gérer les risques liés à l'évolution des risques climatiques**, ce que les participants ont accepté. Pour la première phrase de l'introduction du RID, affirmant qu'une interférence humaine avec le système climatique a lieu et que les changements climatiques présentent des risques pour les systèmes humains et naturels, la Norvège a demandé de lier l'interférence humaine aux risques que présentent les changements climatiques. Le Canada, rejoint par les États-Unis, l'Arabie saoudite, l'Australie

et l'Autriche, s'y est opposé en faisant remarquer que le rapport couvre plus que les seuls changements climatiques anthropiques. La Slovénie et la Fédération de Russie ont proposé de mentionner spécifiquement les changements climatiques comme une « conséquence » ou comme un « résultant » de l'interférence humaine. La Bolivie a demandé d'inclure une référence à la « Terre mère ». L'Inde a proposé de remplacer « systèmes naturels » par « écosystèmes », tandis que la Norvège a demandé l'utilisation de l'expression « systèmes naturels » car elle est plus large, ce que les participants ont accepté.

Une proposition du Royaume-Uni concernant l'examen de la manière dont les risques liés aux « changements » climatiques peuvent être réduits a été acceptée. La Chine a proposé de placer l'adaptation avant l'atténuation en indiquant que les effets néfastes actuels sont plus urgents.

Un débat approfondi a eu lieu au sujet d'un paragraphe portant sur la relation entre les risques, l'adaptation et l'atténuation. Le Royaume-Uni, soutenu par l'Italie, a proposé un libellé sur la réduction des risques « localement grâce à l'adaptation et globalement grâce à l'atténuation », en soulignant que ces processus réduisent le risque de manières différentes. Le libellé proposé par le Royaume-Uni stipulait que les risques peuvent être réduits grâce au développement durable ainsi que par l'adaptation et l'atténuation. L'Arabie saoudite a proposé de remplacer « risques » par « effets néfastes ». L'Inde, contrée par la Suisse, la Bolivie, la France, l'Australie et d'autres, a proposé de supprimer la référence aux limites de l'adaptation. L'Allemagne a proposé un autre libellé « reconnaissant que certains risques d'effets néfastes sont inévitables ». La Bolivie a proposé d'intégrer la mention des pertes et dommages qui fragilisent davantage l'adaptation. L'Autriche a prévenu qu'une déclaration précisant les limites de l'adaptation pourrait suggérer qu'il n'existe pas de limites à l'atténuation. Sainte-Lucie a proposé de reconnaître les limites de l'adaptation et de l'atténuation. Un certain nombre de délégués, notamment de l'Afrique du Sud, du Chili, de la France et du Luxembourg, ont souligné que le GTIII était le lieu le plus approprié pour aborder l'atténuation. Le débat a également porté sur, entre autres, la question de savoir si les risques devraient être « liés au climat » ou « liés aux changements climatiques » et si les impacts devraient être « gérés » ou « réduits ».

Le Co-Président Field a introduit un nouveau paragraphe abordant les interactions complexes et la probabilité changeante des diverses conséquences des changements climatiques, en faisant observer qu'un accent sur les risques peut permettre d'éclairer la prise de décision, et en soulignant que les peuples et les sociétés peuvent percevoir ou classer les risques et les avantages potentiels de manière différente. La Bolivie a mis l'accent sur la nécessité de se concentrer sur les impacts. Le Royaume-Uni, soutenu par la Suisse, a déclaré que la phrase devrait porter sur l'apport d'un cadre décisionnel visant à soutenir les décisions sur les changements climatiques. Le Canada, soutenu par l'Arabie saoudite, s'est demandé si la modification proposée serait utile aux décideurs et responsables politiques. Le Canada et l'Australie ont souligné que de nombreuses décisions pertinentes seront prises dans des situations politiques n'étant pas liées aux changements

climatiques. La Tanzanie a déclaré que le libellé mentionnant un accent sur le risque comme étant « nouveau » dans l'évaluation était déroutant et qu'il devrait être supprimé. La Suisse a demandé un libellé stipulant qu'un accent sur les risques peut éclairer la prise de décision en matière d'adaptation.

Les États-Unis ont mis en garde contre un rapport formulé en utilisant une approche fondée sur les risques. Le Co-Président Field a proposé de stipuler qu'un accent sur le risque, nouveau dans ce rapport, pourrait appuyer la prise de décision dans le contexte des changements climatiques. L'Arabie saoudite a déclaré que le texte introduisait un nouveau concept axé sur le risque aux dépens d'une orientation sur les impacts. À l'issue de consultations informelles, les participants sont convenus que l'accent mis sur le risque dans le rapport appuie la prise de décision dans le contexte des changements climatiques. Plusieurs participants ont fait observer que le risque est complémentaire des impacts. Le groupe est convenu de traiter du risque et des impacts dans une partie et de l'adaptation dans une autre.

Concernant une phrase portant sur la diversité des valeurs, la Bolivie s'est interrogée sur la nécessité d'aborder cette question puisqu'elle est traitée ailleurs dans le rapport, mais a fait observer que si elle était incluse, elle devrait porter sur la prise en compte de différentes visions et approches. La Suisse, soutenue par l'Autriche, a mis l'accent sur l'importance de cette question, en soulignant que l'adaptation doit prendre en compte différentes valeurs et ne pas être directive en matière de politiques.

Au sujet du paragraphe suivant sur la base de connaissances utilisée pour la contribution du GTII au RE5, les participants ont accepté une phrase constatant l'utilisation d'une base plus large de documentation pertinente par rapport aux précédents rapports du GTII. Les participants ont également examiné la manière de reconnaître les lacunes dans les données provenant de certaines régions et sont convenus de supprimer un texte stipulant que la quantité de documentation « en provenance de toutes les régions » a augmenté.

La discussion sur l'**encadré contextuel RID.1: Contexte de l'évaluation** a suscité des débats sur l'utilisation du terme « pays à revenu intermédiaire ». La Chine et l'Argentine se sont exprimées en faveur du terme « pays en développement ». Expliquant que « pays à revenu intermédiaire » était plus cohérent avec la documentation, le Co-Président Field a proposé de stipuler que la couverture a progressé pour toutes les régions, malgré une distribution inégale. L'Autriche s'est dite préoccupée par le fait que cette formulation ne reflète pas les manques parmi les auteurs des publications sur les changements climatiques. Le Canada a proposé de stipuler que « le nombre d'auteurs de publications sur les changements climatiques s'est accru, mais que les auteurs issus de pays développés demeurent surreprésentés ».

Concernant l'**encadré contextuel RID.2: Terminologie essentielle à la compréhension du résumé**, le Co-Président Field a fait remarquer que les termes principaux compris dans l'encadré sont présentés exactement comme dans le glossaire et comme préalablement acceptés par le GTI, et il a demandé expressément l'acceptation des termes afin de maintenir l'unité

de l'évaluation. Le Venezuela, la Bolivie et l'Équateur ont souligné la nécessité de prendre en compte les observations des gouvernements et ont demandé qu'un registre de toutes les suggestions, même non acceptées, soit officiellement publié en annexe. Le représentant de la Bolivie a également déclaré que son pays ne reconnaissait pas le concept de « services environnementaux » puisqu'il est lié à une certaine conception de la nature qui promeut sa marchandisation, et il a proposé de faire plutôt référence aux « fonctions environnementales ». Il a ajouté que le terme « transformation » était inacceptable, car il porte atteinte à la souveraineté d'un pays et, soutenu par le Venezuela, a réclamé la suppression de la mention de la transformation dans l'ensemble du RID et du projet de rapport. Le Venezuela a demandé que dans l'ensemble du RID des références soient faites aux engagements en matière d'adaptation pris dans le cadre de la CCNUCC en tant qu'éléments du cadre conceptuel global. L'Autriche a recommandé d'éviter les débats politiques qui devraient avoir lieu dans le cadre de la CCNUCC et, rejointe par la Suisse et l'Australie, a instamment demandé aux participants de respecter ce qui est présenté dans la documentation scientifique. Le Niger a réclamé un accord sur les termes déjà définis dans le rapport sous-jacent.

Au sujet de la définition des **changements climatiques**, le Brésil a contesté la nécessité d'inclure une référence à l'utilisation des terres. La Bolivie a réclamé des modifications dans la définition des changements climatiques afin de refléter le principe des responsabilités communes mais différenciées et la responsabilité historique. Le Co-Président Field a fait observer l'importance de se référer à la définition des changements climatiques de la CCNUCC. Le Venezuela a contesté l'exclusion de certains termes du RID, tels que les extrêmes climatiques, les phénomènes climatiques extrêmes, les événements extrêmes et les chocs climatiques.

Les participants ont convenu d'ajouter la définition de **danger** telle que notée dans le glossaire, avec l'ajout d'une référence aux écosystèmes, comme proposé par la Norvège, et des modifications rédactionnelles mineures.

Concernant la définition d'**exposition**, la Bolivie a demandé d'inclure les « fonctions environnementales » parallèlement aux « services environnementaux » en tant qu'éléments pouvant être affectés, ce que les participants ont accepté. L'Arabie saoudite, contrée par la Suisse et l'Australie, a proposé de faire référence à des « situations » plutôt qu'à des « lieux », ou de mentionner les deux. Un APC a expliqué que les « situations » sont couvertes par le terme « vulnérabilité ». À la suite de consultations informelles, les participants sont convenus de remplacer « les lieux » par « les lieux et les cadres » qui pourraient subir une incidence négative.

Au sujet de la **vulnérabilité**, le Mexique a demandé que la « propension » et la « prédisposition » à être affecté négativement soient spécifiées. Un APC a répondu que l'objectif était de maintenir la définition générale. Concernant le fait que la vulnérabilité englobe une variété de « concepts », la Suisse, soutenue par le Costa Rica et contrée par l'Arabie saoudite a demandé que « concepts » soit remplacé par « éléments ». Les participants sont convenus d'inclure à la fois « concepts » et « éléments ».

Au sujet des *impacts*, la Bolivie a fait part de sa préoccupation concernant le libellé sur l'effet des impacts, en déclarant que les questions économiques, sociales et culturelles ne devraient pas être dépeintes comme des « atouts ». La Suisse a proposé des révisions permettant de supprimer « atouts », ce qui a été accepté par le Groupe. Le Venezuela a proposé de supprimer la référence aux « services environnementaux ». La Norvège a suggéré, si le terme « services environnementaux » était supprimé de ce paragraphe, qu'il soit conservé dans le glossaire. Le terme « services environnementaux » a été supprimé, à cette condition.

Au sujet du *risque*, l'Indonésie a contesté le libellé mentionnant la « possibilité de conséquences lorsqu'un élément de valeur pour l'homme (y compris les hommes eux-mêmes) était en jeu », déclarant que la référence à la « valeur pour l'homme » était trop restreinte et devrait être élargie afin d'inclure également la « valeur écologique ». Les États-Unis, contrés par la Bolivie, ont proposé de supprimer la référence à « pour l'homme » en maintenant simplement « valeurs ». Les participants ont accepté de définir le risque comme la « possibilité de conséquences lorsqu'un élément de valeur est en jeu et lorsque le résultat est incertain, en reconnaissant la diversité des valeurs ». L'Allemagne a demandé de mieux lier la définition de risque et le concept de risque dans la figure RID.1 comme représentant le danger, l'exposition et la vulnérabilité. Le Canada, soutenu par l'Allemagne et la Norvège, a proposé d'indiquer que le risque est souvent représenté comme la probabilité d'une « exposition au danger » multipliée par les « conséquences » dans le cas où ces événements surviennent. La Norvège a recommandé de mentionner l'impact à la fois des événements dangereux et des « tendances ». Les participants sont convenus d'un libellé combinant les propositions émanant du Canada et de l'Australie, en ajoutant que le risque est une « fonction de la vulnérabilité, de l'exposition et du danger ». Concernant le libellé stipulant que le rapport évalue les risques liés au climat, les participants sont convenus de remplacer les « risques liés au climat » par les « impacts liés aux changements climatiques ». L'Arabie saoudite, contrée par l'Autriche, a rappelé aux participants que le rapport n'évalue pas seulement les conséquences des changements climatiques. Les participants sont convenus de stipuler que le terme de risque est principalement utilisé en référence au risque d'impacts liés aux changements climatiques. L'Allemagne a demandé qu'il soit clarifié que l'évaluation est « fondée sur des critères objectifs et l'avis d'experts ». L'Autriche a proposé de placer cette information dans la légende de la figure RID.1.

Au sujet de l'*adaptation*, le Mexique a proposé un libellé sur le renforcement des capacités pour l'adaptation et a précisé les multiples niveaux auxquels l'adaptation a lieu, notamment les niveaux local, national et individuel. Le Co-Président Field a expliqué que le recensement de dimensions spécifiques exclurait invariablement d'autres éléments essentiels et il a déclaré qu'une définition plus générale et globale de l'adaptation serait préférable. Les participants ont accepté de conserver une formulation plus générale. Au sujet de l'adaptation modératrice des dommages, la Slovaquie a proposé d'ajouter que le but de l'adaptation est également d'éviter les dommages, ce que

les participants ont accepté. La République du Congo s'est dite préoccupée par une formulation semblant impliquer que l'intervention humaine peut régler tous les systèmes naturels, et le texte a été modifié afin de refléter le réajustement de « certains » systèmes naturels.

Au sujet de la *transformation*, la Bolivie a réitéré sa demande de suppression de toutes les mentions de ce terme dans le RID, en faisant observer qu'il s'agit d'un sujet complexe et ambigu ayant des aspects normatifs et directifs. Le représentant de l'Autriche a souligné que la documentation de base inclut de multiples références à la transformation, qu'il a estimé ne pas être directive puisque les pays décident de toute transformation qu'ils désirent effectuer. La Norvège et le Royaume-Uni ont appuyé l'inclusion de la définition. Les Philippines ont proposé de supprimer une phrase recensant les systèmes et structures précis où une transformation a lieu, en faisant remarquer que cela est plus pertinent pour les pays développés bénéficiant de ressources plus importantes. La Bolivie et le Venezuela ont déclaré que la définition tout entière devrait être supprimée puisque la première phrase se référant à des modèles changeants reflétait une « vision coloniale de la science ». Au terme de consultations de groupe informelles, les participants ont accepté un texte définissant la transformation comme: « Un changement dans les caractéristiques fondamentales des systèmes naturels et humains. Dans ce résumé, la transformation pourrait dénoter des modèles, des objectifs ou des valeurs renforcés, modifiés ou alignés visant la promotion de l'adaptation pour le développement durable, notamment la réduction de la pauvreté ».

L'Arabie saoudite a proposé, et les participants ont accepté, d'ajouter une définition de la *résilience*, en soulignant son importance pour l'adaptation et ses liens directs avec le développement durable. L'Arabie saoudite a ensuite proposé d'aligner la définition avec le développement durable en la modifiant pour refléter l'aptitude d'un système social, économique et environnemental, ce qui a été accepté.

**L'encadré contextuel RID.3: Communication du degré de certitude dans les conclusions de l'évaluation** a été approuvé par les participants sans modification.

**PARTIE A. IMPACTS OBSERVÉS, VULNÉRABILITÉ ET ADAPTATION DANS UN MONDE COMPLEXE ET EN ÉVOLUTION:** L'APC Wolfgang Cramer a présenté un exposé sur la détection et l'attribution des impacts des changements climatiques. Il a souligné que l'absence d'impacts attribués ne signifie pas qu'aucun impact ne s'est produit. L'APC Petra Tschakert a présenté un exposé sur « les populations dans l'équation » et a examiné la variabilité multidimensionnelle, les moyens d'existence dynamiques et les changements climatiques comme multiplicateurs de menaces.

**A-1. Impacts observés, vulnérabilité et exposition:** Au sujet du paragraphe concernant les incidences des changements climatiques sur les systèmes naturels et humains, le Royaume-Uni, soutenu par les États-Unis, a demandé que l'attribution aux changements climatiques de certains impacts sur les systèmes humains « au-delà de l'influence de facteurs non climatiques » soit décrite comme « se distinguant des autres causes », tandis que l'Autriche et la Belgique ont préféré le texte original.

L'Australie a mis en garde contre la suggestion que certains impacts puissent être uniquement imputables aux changements climatiques. Les participants ont accepté de réviser la phrase afin de stipuler que certains impacts sur les systèmes humains ont également été attribués aux changements climatiques, impacts pour lesquels la contribution majeure ou mineure des changements climatiques se distingue dans une certaine mesure d'autres influences.

Concernant une phrase sur l'attribution des impacts observés liant les réponses des systèmes naturels et humains aux changements climatiques, l'Autriche a appuyé une proposition canadienne indiquant que les changements climatiques observés incluent des changements anthropiques et naturels. Les États-Unis ont réclamé une référence spécifique aux changements climatiques « anthropiques » et, rejoints par la Belgique, les Pays-Bas et d'autres, ont appuyé la référence à l'évaluation de l'influence de l'homme sur le système climatique menée par le GTI afin de la distinguer de l'accent mis par le GTII sur les réponses aux changements climatiques. L'Arabie saoudite, soutenue par le Canada, les États-Unis et la Fédération de Russie, a fait observer qu'à la différence de l'orientation du GTI, le GTII lie les réponses des systèmes naturels et humains aux changements climatiques observés « indépendamment de leur cause », pas seulement aux changements climatiques anthropiques. L'Australie, contrée par le Chili, a réclamé une formulation qui clarifie que les changements climatiques ne sont pas uniquement anthropiques. Le Canada a déclaré que le rapport de synthèse (RSY) était l'endroit approprié où comparer les rapports des GT. À la suite de discussions informelles menées en groupes, les participants ont reconnu que le terme « attribution » est utilisé de manière différente dans le GTI et le GTII. Une phrase sur l'attribution des impacts observés a été approuvée sans modification.

Les participants ont ensuite examiné une note de bas de page sur l'attribution. La phrase stipulant qu'« attribution » est utilisé différemment dans le GTI et le GTII et une phrase sur la manière dont l'attribution est envisagée dans le GTII ont toutes deux été approuvées. Concernant une phrase sur la manière dont l'attribution est envisagée dans le GTI, le Canada a proposé d'indiquer que le GTI quantifie le lien « entre les changements climatiques observés et les facteurs externes, y compris les activités humaines ». Le Co-Président du GTI Stocker a proposé d'indiquer que le GTI quantifie les liens entre les changements climatiques observés, l'activité humaine, ainsi que d'autres facteurs externes, ce qui a été accepté.

Le Royaume-Uni, soutenu par la Finlande, la Norvège, l'Union européenne (UE) et le Canada, a mis l'accent sur la nécessité d'inclure en note de bas de page une citation du rapport du GTI sur l'attribution à des causes humaines. Les participants ont accepté une note de bas de page stipulant qu'une conclusion essentielle du RE5 du GTI est qu'« il est hautement probable que l'influence humaine ait été la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du 20<sup>e</sup> siècle ».

Au sujet d'une phrase stipulant que « l'évolution des précipitations ou la fonte des neiges et des glaces modifient les systèmes hydrologiques » et affectent les ressources hydriques,

le Royaume-Uni a proposé de mentionner plus clairement et de manière plus détaillée les conséquences de ces changements. Le Japon, le Luxembourg, la République du Congo, la Suède et d'autres ont demandé que la qualité de l'eau soit également mentionnée. Le Co-Président Barros a proposé l'ajout d'une référence à « la quantité d'eau et sa qualité ». La Slovénie, contrée par le Japon et la Chine, a proposé « disponibilité » au lieu de quantité. La Norvège, le Mali et les Îles Cook ont préféré une référence plus générale aux ressources hydriques. L'Inde a proposé de faire référence « à l'ensemble du cycle de l'eau », tandis que le Ghana et Sainte-Lucie ont proposé l'ajout d'une référence à l'évolution des modèles. Les Îles Cook ont réclamé une mention du transport de sédiments. La France a proposé de mentionner « l'atteinte aux ressources hydriques du point de vue de la qualité et de la quantité », ce que les participants ont accepté.

Au sujet du recul persistant des glaciers, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'UE, la Nouvelle-Zélande et d'autres pays ont appuyé la référence aux conséquences actuelles de ce recul, telles que l'accroissement du ruissellement ou du débit des rivières, le transport de sédiments et les problèmes touchant les ressources hydriques en aval. Les participants ont accepté l'ajout d'une référence aux « conséquences sur le ruissellement et les ressources hydriques en aval ».

Dans la phrase suivante déclarant que les changements climatiques ont causé « le réchauffement et la fonte du pergélisol dans les régions de hautes latitudes et de haute altitude », la Slovénie a proposé une formulation reflétant que le réchauffement et la fonte continuent à se produire, ce que les participants ont accepté. En réponse à une question de l'Autriche concernant le degré de confiance accordé à cette déclaration, les auteurs ont proposé d'ajouter « confiance élevée » au texte, ce que les participants ont accepté.

La première phrase du paragraphe sur les changements au sein des espèces, qui constate que de nombreuses espèces ont évolué en réponse aux changements climatiques, a été acceptée sans débat, mais deux phrases subséquentes sur l'attribution d'extinctions au réchauffement récent ont suscité un débat intense. Plusieurs pays, notamment l'Allemagne, l'Autriche, le Royaume-Uni et la Suisse, se sont demandés pourquoi la mention précédente de l'accroissement de la mortalité des arbres avait été supprimée. Le Co-Président Field a expliqué que la mention d'effets spécifiques avait été déplacée vers une liste exhaustive présentée dans le tableau RID.1 et la figure RID.2.C. Le Costa Rica, contré par l'Espagne et le Panama, a préconisé la suppression d'un exemple de l'extinction de nombreuses espèces d'amphibiens d'Amérique centrale. La Suisse, appuyée par l'Australie, a proposé de préciser que « seule une petite partie des extinctions d'espèces observées a été attribuée aux changements climatiques ». Des questions ont également été soulevées par: les États-Unis au sujet du nombre d'années pendant lesquelles les extinctions d'espèces ont eu lieu; le Japon sur le point de savoir si la référence aux espèces couvrait les espèces terrestres ainsi que les espèces marines; la Suisse sur la question de savoir si « les changements au sein des écosystèmes » incluent l'évolution des écosystèmes,



uniquement les déplacements dans l'espace ou, comme suggéré par la Tanzanie, les variations temporelles; le Canada sur le point de savoir si les taux d'extinction ont vraiment changé; et la Tanzanie sur le niveau de confiance accordé à cette conclusion. Les participants ont accepté un texte indiquant que « tandis que seules quelques extinctions d'espèces récentes ont à ce jour été attribuées aux changements climatiques (*confiance élevée*), des changements climatiques mondiaux d'origine naturelle s'étant produits plus lentement que les changements climatiques actuels d'origine anthropique ont provoqué d'importants changements au sein des écosystèmes et des extinctions d'espèces au cours des millions d'années passées (*confiance élevée*) ».

Une figure visant à montrer la mortalité des arbres et le dépérissement des forêts causés par la sécheresse et la chaleur a été contestée par le Soudan et la Tanzanie. Les délégués ont déclaré que la figure semblait présenter l'Afrique, de façon trompeuse, comme moins sujette à la sécheresse que l'Amérique ou l'Europe. Un APC a expliqué que la figure était fondée sur les études disponibles et qu'en tant que telle, elle représentait le manque d'études pertinentes en Afrique. Reconnaisant la possibilité d'une interprétation erronée, l'Allemagne, la Norvège, la Bolivie, le Pérou, le Co-Président Field et l'APC ont proposé plusieurs modifications rédactionnelles de la légende et du titre que la Tanzanie a jugées acceptables. Constatant le manque de délégués issus de pays africains présents dans la salle, le Soudan a demandé la suppression de la figure, ce que les participants ont accepté.

Les participants ont accepté un texte sur le rôle des processus sociaux, les inégalités qui en résultent, et la vulnérabilité et l'exposition des écosystèmes et des systèmes humains à la variabilité du climat. Au sujet du texte sur les conséquences des extrêmes climatiques, la Bolivie a demandé l'insertion d'une phrase stipulant que « des éléments laissent à penser que des pertes et dommages seront générés par les changements climatiques malgré les efforts déployés pour l'adaptation ». Le Co-Président Field a déclaré qu'un libellé sur les dommages résiduels figure ailleurs dans le rapport et que ce paragraphe porte uniquement sur les conséquences de la vulnérabilité. Les participants ont accepté un texte sur les effets du manque d'adaptation et les dangers liés au climat, qui aggravent les autres facteurs stressants. Au sujet des incidences des dangers d'origine climatique sur les moyens d'existence, la Bolivie a proposé l'ajout d'une référence à la sécurité alimentaire et un APC a affirmé que cette référence est déjà implicite dans le libellé existant. Les participants ont également accepté un texte signalant les effets positifs limités et souvent indirects du climat pour les populations pauvres et marginalisées ainsi qu'un texte indiquant que les conflits violents accroissent la vulnérabilité face aux changements climatiques. Au sujet du rôle des conflits violents dans les préjudices occasionnés aux éléments facilitant l'adaptation, la Bolivie a demandé de remplacer « capital naturel » par « ressources naturelles », ce que les participants ont accepté.

Concernant la **figure RID.2A: Impacts observés imputables aux changements climatiques**, les participants se sont consultés de manière informelle et sont convenus d'ajouter un libellé à

la figure afin de répondre aux préoccupations portant sur le fait que les impacts n'étaient pas reflétés pour tous les pays. La Tanzanie, rejointe par l'Afrique du Sud, le Ghana et la Gambie, s'est inquiétée que l'érosion côtière et les incidences sur les écosystèmes marins, notamment le blanchiment des coraux, ne soient pas inclus dans la figure portant sur l'Afrique. Les APC ont expliqué que divers impacts reconnus n'ont pas résisté au test des changements observés ayant été détectés et attribués et que la figure ne se réfère qu'à la documentation examinée depuis le RE4. Ils ont fait remarquer que leur absence de la figure ne signifiait pas que les effets n'ont pas eu lieu.

Les participants ont approuvé la **figure RID.2B sur les Taux moyens d'évolution dans la répartition des groupes taxonomiques marins et les évolutions positives dans la répartition** ainsi que la **figure RID.2C sur l'Estimation des incidences des changements climatiques observés sur les rendements de quatre grandes cultures entre 1960 et 2013**, sans modification.

Les participants sont convenus de supprimer une figure sur la fonte des glaciers de l'Himalaya considérée trop complexe.

**A-2. Expérience en matière d'adaptation:** Dans la phrase d'introduction portant sur les peuples et les sociétés qui se sont acclimatés et ont fait face à la variabilité du climat et aux extrêmes climatiques au cours de l'histoire, l'Arabie saoudite a proposé de changer « ont fait face » pour « se sont adaptés à ». Le Royaume-Uni a déclaré que cela modifierait le sens et, rejoint par l'Autriche, a préféré la formulation originale. L'Allemagne, rejointe par la Belgique et la Nouvelle-Zélande, a proposé de supprimer la phrase. Finalement, les participants sont convenus que la phrase était introductive et l'ont approuvé sans modification.

Une phrase expliquant que la partie est axée sur l'adaptation humaine en réponse aux impacts des changements climatiques observés et projetés a été approuvée avec des révisions rédactionnelles mineures. Au sujet d'une phrase indiquant que la plupart des évaluations de l'adaptation se sont limitées aux impacts, à la vulnérabilité et à la planification de l'adaptation, le Canada s'est interrogé sur le terme « évaluations ». Un APC a proposé de le remplacer par « examens », ce qui a été accepté. Le Royaume-Uni, appuyé par la France, a proposé de faire référence aux projets et programmes d'adaptation, mais les APC ont recommandé de conserver la formulation originale, plus large.

Concernant les exemples d'adaptation dans les différentes régions, pour l'Europe, l'UE a demandé d'insérer une référence à « la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire », ce que les participants ont accepté.

Pour l'Asie, la République de Corée a proposé de stipuler qu'en Asie l'adaptation est également facilitée par « l'intégration des mesures d'adaptation climatique dans la planification du développement infranational », ce que les participants ont accepté.

Le reste des exemples régionaux a été accepté sans révision ou avec des révisions mineures.

**A-3. Le contexte décisionnel:** Les participants ont approuvé la formulation du texte introductif, qui indique que la variabilité et les extrêmes climatiques jouent depuis longtemps un rôle

important dans de nombreuses situations de prise de décision et que les risques liés au climat évoluent en raison des changements climatiques et du développement.

Les participants ont examiné quatre conclusions présentées dans cette partie: la réponse aux risques liés au climat, les choix d'adaptation et d'atténuation, l'examen des risques et les incertitudes. Les participants ont approuvé le texte sur la réponse aux risques liés au climat, sans commentaire. Le texte approuvé stipule: que la réponse aux risques climatiques implique de prendre des décisions dans un monde en évolution, avec une incertitude permanente quant à la sévérité et à l'échéance des conséquences liées aux changements climatiques et avec des limites à l'efficacité de l'adaptation; que le processus itératif de gestion des risques est un cadre utile à la prise de décision dans les situations complexes caractérisées par des conséquences potentielles importantes, des incertitudes persistantes, de longues échéances, la possibilité de tirer des enseignements et de multiples influences liées ou non au climat qui évoluent avec le temps; que l'examen de la plus vaste gamme d'impacts possibles, y compris les résultats peu probables ayant des conséquences importantes, est essentiel pour comprendre les avantages et les compromis que représentent les mesures alternatives de gestion des risques; et que la complexité des mesures d'adaptation à différentes échelles et dans différents contextes nécessite un suivi et un apprentissage institutionnel.

Au sujet des choix en matière d'atténuation et d'adaptation, les délégués sont convenus, au terme d'un débat, entre autres: que les choix d'adaptation et d'atténuation à court terme influenceront sur les risques de changements climatiques tout au long du 21<sup>e</sup> siècle; que les projections d'augmentation de la température mondiale au cours des prochaines décennies en fonction des scénarios d'émissions sont similaires; que dans ce court terme, les risques vont évoluer à mesure que les tendances socio-économiques interagissent avec l'évolution du climat; que les mesures de riposte des sociétés, en particulier en matière d'adaptation, auront une influence sur les résultats à court terme au cours de la seconde moitié du 21<sup>e</sup> siècle et au-delà; que l'augmentation de la température mondiale diffère selon les scénarios d'émissions; et qu'à plus long terme, les mesures d'adaptation et d'atténuation à court et à plus long termes ainsi que les voies de développement détermineront les risques de changements climatiques.

Au sujet de l'examen des risques dans le RE5 du GTII, les participants ont accepté un texte stipulant, entre autres: que les risques futurs liés aux changements climatiques varient considérablement selon les voies alternatives de développement plausibles et que l'importance relative du développement et des changements climatiques varie selon les secteurs, les régions et les périodes; et que les scénarios sont des instruments utiles pour identifier les voies socio-économiques possibles pour l'avenir, les changements climatiques et leurs risques, et les conséquences pour les politiques.

Au sujet des incertitudes, les participants sont convenus: que les incertitudes quant à la vulnérabilité future, l'exposition et les réponses des systèmes humains et naturels interconnectés sont vastes; que cela motive l'étude d'un large éventail de

perspectives socio-économiques dans les examens des risques; que la compréhension de la vulnérabilité future, de l'exposition et de la capacité de réaction des systèmes humains et naturels est difficile en raison du nombre de facteurs sociaux, économiques et culturels qui interagissent; que ces facteurs comprennent, entre autres, la répartition des richesses au sein de la société, la démographie, les migrations, l'accès à l'information, les valeurs sociétales, les structures de gouvernance et les institutions dédiées à la résolution des conflits; et que les dimensions internationales, telles que le commerce, sont également importantes pour comprendre les risques liés aux changements climatiques aux échelons régionaux.

Les participants ont approuvé la **figure RID.3: Adaptation aux changements climatiques en tant que processus itératif de gestion des risques aux rétroactions multiples**, sans commentaire.

Concernant la **figure RID.4: Changements observés et projetés dans la température annuelle moyenne en surface**, le Canada et les États-Unis ont préconisé l'utilisation d'une figure similaire issue du rapport du GTI. À défaut, le Canada, soutenu par les États-Unis, a demandé de modifier la gamme des couleurs afin de supprimer les écarts marqués à 2 et 4°C et de l'étendre afin d'illustrer le réchauffement dans l'Arctique. Les participants ont approuvé la figure et sa légende avec ces modifications.

**PARTIE B. RISQUES FUTURS ET POSSIBILITÉS EN MATIÈRE D'ADAPTATION:** Concernant une phrase du paragraphe d'introduction signalant que cette partie indique des possibilités de gestion des risques grâce à l'adaptation et à l'atténuation, les États-Unis, soutenus par le Canada, l'Irlande, l'Inde, l'UE et l'Arabie saoudite, ont suggéré qu'elle devrait également faire référence à « la réduction des risques », ce qui a été accepté par le Groupe.

**B-1. Risques principaux pour tous les secteurs et régions:** Dans le paragraphe d'introduction, le Canada, contré par l'Allemagne, la Slovaquie, la Suisse, le Brésil et d'autres, a déclaré que les risques principaux ne sont pas décrits dans l'Article 2 de la CCNUCC sur l'interférence anthropique dangereuse avec le système climatique et qu'ils ne devraient pas être liés à cet article dans ce paragraphe. Afin de résoudre cette question, la Nouvelle-Zélande a proposé que « décrits dans » soit remplacé par « faisant référence à », ce que les participants ont accepté. Le texte accepté est formulé comme suit: « Les risques principaux sont des effets potentiellement graves visés à l'Article 2 de la CCNUCC qui fait référence à l'interférence dangereuse avec le système climatique ». Les États-Unis ont proposé une définition des risques principaux mentionnant que: « Les risques sont considérés comme principaux en raison du danger élevé ou de la grande vulnérabilité des sociétés et des systèmes exposés, ou les deux », ce que les participants ont accepté.

Au sujet du paragraphe sur les risques de changements climatiques qui justifient un examen, l'Allemagne s'est dite préoccupée par le classement et la pondération des risques principaux dans le paragraphe, et l'Inde a exprimé des préoccupations concernant l'échéancier des impacts. Les APC ont expliqué que les critères sont nettement plus clairs sans l'introduction du concept de pondération. Au sujet d'une phrase

mentionnant que « des avis d'experts » ont été utilisés pour la définition des risques principaux, la Suisse, contrée par les États-Unis, l'Autriche et l'Allemagne, a recommandé de supprimer le terme « avis d'experts », en faisant observer qu'il amoindrirait la crédibilité. L'Arabie saoudite a proposé la formulation « avis déterminés par des experts ». L'Allemagne a proposé un libellé indiquant que: « La détermination des risques qui sont essentiels est fondée sur l'avis d'experts utilisant les critères spécifiques suivants ». L'Arabie saoudite a proposé de remplacer « détermination » par « évaluation ». Les participants ont accepté la proposition du Canada en faveur de l'utilisation du terme « identification ». Le Japon, la Tanzanie et d'autres ont formulé des propositions pour la définition des critères. Le Canada a indiqué que les critères ont déjà été appliqués par les auteurs et ne peuvent pas être changés.

Les participants ont examiné les risques principaux, lesquels sont tous identifiés avec une confiance élevée et contribuent à un ou plusieurs motifs de préoccupation (MP).

Un risque principal portant sur le risque de décès, de blessure, de maladie ou de perturbation des moyens de subsistance dans les zones côtières de faible altitude et les petits États insulaires en développement, en raison des ondes de tempête, des inondations côtières et de l'élévation du niveau des mers, a fait l'objet d'un long débat. Les États-Unis ont proposé de remplacer « petits États insulaires en développement » par « petites îles » puisque leur considération est géographique et non politique. Le Brésil, les Philippines, l'UE et l'Australie ont appuyé cette proposition. L'Australie a en outre souligné les risques encourus par les petites îles au sein d'autres États. Sainte-Lucie, les Maldives, les Tuvalu, la Chine, Cuba et d'autres ont préconisé le maintien de « petits États insulaires en développement ». L'Autriche, soutenue par le Mexique, l'Irlande, la Suisse, Sainte-Lucie, les États-Unis et d'autres, a proposé de faire référence aux « petits États insulaires en développement et autres petites îles ».

Le Tchad, le Mali, le Soudan du Sud, le Soudan, le Sénégal et d'autres, contrés par l'Australie et l'Allemagne, ont préconisé une référence aux pays les moins avancés (PMA). Le Mali, appuyé par le Niger, a proposé « autres zones vulnérables » comme texte de compromis permettant de couvrir les PMA. Le Canada et les APC ont mis en garde contre l'ajout de nouveaux risques à la liste, car cela pourrait compromettre les conclusions scientifiques. La Nouvelle-Zélande et l'UE ont appuyé une proposition pour l'ajout d'une phrase précisant que les risques sont « particulièrement pertinents » pour les PMA. Les États-Unis ont proposé un énoncé introductif précisant la pertinence des risques pour les pays les moins avancés et les plus vulnérables en raison de leurs niveaux d'exposition et de vulnérabilité plus élevés, qui découlent notamment de leur état de développement. L'Australie a proposé d'ajouter « les groupes vulnérables ».

Le Soudan du Sud a précisé que la vulnérabilité accrue des PMA n'est pas imputable à leur état de développement, mais plutôt à leur manque de ressources. Le Canada a souligné que les niveaux d'exposition peuvent ne pas dépendre de l'état de développement. Le Kenya a indiqué que les risques

pour les zones côtières, par exemple, couvrent tous les pays indépendamment de leur état de développement. Le Soudan du Sud a déclaré que les dommages matériels et la destruction des biens devraient être recensés dans la liste des risques.

Sainte-Lucie a proposé de préciser l'énoncé afin de refléter le fait que tous les risques ne sont pas pertinents pour les PMA. Les États-Unis ont suggéré que « certains » risques principaux peuvent être particulièrement problématiques pour les pays les moins avancés et les pays vulnérables. L'Autriche a signalé que les risques varient également au sein des pays et a proposé de mentionner les groupes vulnérables au sein des pays.

Suite à la présentation de diverses formulations du texte et à leur examen, le Canada a proposé « certains risques principaux peuvent être particulièrement problématiques pour les PMA et les communautés étant donné leur vulnérabilité plus grande et leur aptitude limitée à y faire face », formulation à laquelle le Royaume-Uni a proposé d'ajouter les communautés « vulnérables ».

Le Mali, appuyé par le Soudan, a réclamé un texte stipulant que les risques principaux « sont » plutôt que « peuvent être » problématiques pour les PMA, tandis que l'Autriche, soutenue par le Canada, a indiqué qu'aucun examen n'a été mené spécifiquement sur les risques principaux dans les PMA et qu'une déclaration aussi catégorique n'était donc pas conforme à l'examen. La France a proposé de supprimer « certains », tandis que le Soudan du Sud a suggéré que « la plupart de ces risques principaux sont » problématiques pour les PMA.

La Suisse a proposé « de nombreux » risques principaux « constituent » des défis particuliers, ce que les participants ont accepté. Le texte final stipule que de nombreux risques principaux constituent des défis particuliers pour les PMA et les communautés vulnérables étant donné leur aptitude limitée à y faire face.

Au terme d'un débat, le texte sur les décès, les blessures, les maladies et les perturbations des moyens de subsistance dans les zones côtières de faible altitude et les petits États insulaires en développement et autres petites îles, imputables aux ondes de tempête, aux inondations côtières et à l'élévation du niveau des mers, a été accepté.

Concernant le risque principal de maladie grave et de perturbation des moyens de subsistance des grandes populations urbaines en raison d'inondations survenant à l'intérieur des terres dans certaines régions, plusieurs propositions de modifications ont été rejetées sur la base d'incohérences avec les chapitres dont les risques principaux ont été tirés. Une proposition du Pakistan pour l'ajout des « déplacements » aux effets des inondations à l'intérieur des terres a été repoussée parce que ceux-ci sont déjà inclus dans le libellé existant. Le sous-paragraphe a été accepté tel qu'initialement rédigé.

Au sujet des risques systémiques imputables aux phénomènes météorologiques extrêmes, les participants ont accepté la proposition de Madagascar visant à ajouter des exemples issus du rapport sous-jacent sur les services critiques touchés. Le texte final fait référence aux « risques systémiques imputables aux phénomènes météorologiques extrêmes qui conduisent à

la rupture des réseaux d'infrastructure et des services critiques, tels que l'électricité, l'approvisionnement en eau, la santé et les services d'urgence ».

Concernant les risques principaux de mortalité excessive et de morbidité en périodes de chaleur extrême, « excessive » a été supprimé à la demande de la Tanzanie et du Canada. Les participants ont agréé la demande formulée par l'Équateur et l'Éthiopie pour que la proposition finale fasse référence à « ceux qui travaillent à l'extérieur dans les zones urbaines et rurales ». Le texte final se rapporte au risque de mortalité et de morbidité au cours des périodes de chaleur extrême, en particulier pour les populations urbaines vulnérables et ceux qui travaillent à l'extérieur dans les zones urbaines et rurales.

Au sujet du risque principal d'insécurité alimentaire lié au réchauffement, à la sécheresse, aux inondations, à la variabilité des précipitations et aux phénomènes extrêmes, en particulier pour les populations urbaines et rurales pauvres, la référence à l'insécurité alimentaire a été élargie pour inclure, à la demande de la Bolivie, « la dégradation des systèmes d'alimentation » mentionnée dans le rapport sous-jacent.

En ce qui concerne le risque principal de perte des moyens de subsistance et des revenus en zone rurale, une proposition avancée par l'Inde pour l'ajout d'une référence aux agriculteurs des régions « arides » a été rejetée, considérée comme étant non conforme au reste du rapport, et le risque principal a été approuvé sans modification. Le texte final se rapporte au risque principal de perte des moyens de subsistance et des revenus dans les zones rurales, due à un accès insuffisant à l'eau potable et à l'irrigation et à une productivité agricole réduite, en particulier pour les agriculteurs et les éleveurs des régions semi-arides disposant de capitaux limités.

Au sujet du risque de perte des écosystèmes marins et de la biodiversité, une proposition de la Bolivie pour l'ajout des « fonctions » aux biens et services écosystémiques a été acceptée. La mention des écosystèmes « côtiers » a été ajoutée pour saisir la préoccupation du Nicaragua au sujet des zones humides. Le texte final fait référence au risque de perte des écosystèmes marins et côtiers, de la biodiversité, et des biens, fonctions et services écosystémiques pour les moyens de subsistance côtiers, en particulier pour les communautés de pêcheurs des tropiques et de l'Arctique.

Au sujet du risque principal de perte des écosystèmes terrestres et des écosystèmes des eaux intérieures, une référence à la notion de moyens de subsistance « terrestres » a été supprimée à la demande de la Tanzanie et des États-Unis. En réponse à une question de la République du Congo, le Co-Président Field a précisé que les écosystèmes des eaux intérieures incluent les herbages et les forêts. La Norvège a fait observer que le terme « eau douce » utilisé ailleurs devrait être harmonisé avec « eaux intérieures ». Le texte final se rapporte au risque de perte des écosystèmes terrestres et des écosystèmes des eaux intérieures, de la biodiversité, et des biens, fonctions et services écosystémiques fournis pour les moyens de subsistance.

Les participants ont ensuite examiné un paragraphe stipulant qu'un réchauffement de plus grande ampleur accroît la probabilité de conséquences graves, généralisées et problématiques. L'Allemagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg,

Sainte-Lucie, la Belgique, la Finlande et d'autres pays se sont dits préoccupés par la détermination de 4°C comme seuil critique, étant donné les nombreux risques sérieux associés à des hausses de température plus faibles, et ils ont mis en garde contre le fait de donner l'impression que les effets d'un réchauffement inférieur à 4°C sont gérables.

La Belgique a proposé de présenter une déclaration générale plutôt que de chercher un chiffre unique associé à une certitude élevée, et d'ajouter ensuite les conséquences précises pour les divers seuils. En appui à la Belgique, l'Allemagne, la Finlande, Sainte-Lucie, les Philippines et d'autres pays ont également demandé l'ajout de précisions associées aux niveaux de réchauffement inférieurs, notamment les risques associés à une augmentation de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels. Sainte-Lucie a demandé une référence aux impacts liés à des augmentations de température de 1,5 à 2°C. Le Co-Président Field a fait observer que certains de ces éléments ont été inclus dans l'encadré sur l'évaluation RID.1 portant sur l'Interférence humaine avec le système climatique et les MP et dans les tableaux des risques principaux pour les régions.

Le Royaume-Uni, soutenu par la Belgique, le Luxembourg, l'Australie, Sainte-Lucie et les États-Unis a proposé un libellé issu du rapport sous-jacent se rapportant aux incidences majeures. Au sujet de la référence aux « niveaux préindustriels », l'Australie a proposé de se référer plutôt à la période 1850-1900 afin d'assurer la cohérence avec les périodes de référence du GTI. Le Co-Président Field a indiqué que la documentation examinée se réfère aux niveaux préindustriels. Le Royaume-Uni a proposé de remplacer le mot « problématiques » par « irréversibles », ce que les participants ont accepté.

L'Arabie saoudite, la Chine et le Royaume-Uni ont affirmé que le paragraphe devrait se limiter à l'examen des risques associés à une très forte hausse des températures. Sainte-Lucie, l'Allemagne, la Jamaïque, l'Autriche, la Suède, la Belgique et les Tuvalu ont réclamé des exemples de risques même associés à des hausses de températures plus faibles. La Suisse a proposé de renvoyer aux Profils représentatifs d'évolution de concentration (RCP) utilisés dans le rapport du GTI, plutôt qu'aux températures, par souci de cohérence entre les GT. La Suède a proposé de déplacer ce libellé vers l'introduction du paragraphe en indiquant que les niveaux précis d'évolution du climat suffisant à amorcer les points de basculement demeurent incertains, mais que la probabilité de franchir les points de basculement du système terrestre ou des systèmes humains et naturels étroitement liés augmente avec la hausse des concentrations de GES. Le Mexique a fait observer que le tableau RID.4 présente des exemples d'incidences forts et précis. La Bolivie a demandé de placer la comparaison des températures entre 1850 et 1950 dans une note de bas de page.

L'Arabie saoudite, contrée par la Suisse, a réaffirmé que le paragraphe devrait être examiné dans son ensemble, et non phrase par phrase, et qu'il devrait rester axé sur une hausse de la température de 4°C par rapport aux niveaux préindustriels. À la suite de consultations informelles, les participants ont examiné le classement des références aux augmentations de température inférieures et supérieures ainsi que la manière de se référer aux points de basculement. Tel qu'approuvé,

le paragraphe indique: que l'ampleur du réchauffement augmente la probabilité de conséquences graves, généralisées et irréversibles; que certains risques sont considérables à 1 ou 2°C au-dessus des niveaux préindustriels; que les risques liés à l'évolution du climat mondial sont élevés à très élevés pour une augmentation de la température moyenne de la planète de 4°C ou plus au-dessus des niveaux préindustriels et comprennent, entre autres, d'importantes extinctions d'espèces, de grands risques pour la sécurité alimentaire, et la possibilité que certaines zones deviennent inhospitalières de manière saisonnière pour les activités humaines normales; et que le risque associé au franchissement de multiples points de basculement dans le système terrestre augmente avec la hausse des températures.

Au sujet de l'**encadré sur l'évaluation RID.1: Interférence humaine avec le système climatique**, qui décrit les cinq MP offrant un cadre permettant de synthétiser les risques principaux dans les différents secteurs et d'illustrer les conséquences du réchauffement et les limites de l'adaptation pour les populations, les économies et les écosystèmes, le Groupe a accepté, avec des modifications mineures, le paragraphe d'introduction et le texte introductif qui, entre autres, stipulent que les changements dans la température moyenne de la planète se rapportent aux niveaux de la période 1986-2005.

Les participants ont ensuite examiné le premier MP portant sur **les systèmes uniques menacés**, qui affirme: que ces systèmes sont menacés par les changements climatiques, que le risque augmente avec un réchauffement supplémentaire d'environ 1°C et que de nombreuses espèces et de nombreux systèmes sont exposés à de très hauts risques suivant un réchauffement de 2°C. La plupart des discussions ont tourné autour de l'utilisation de l'évolution de la température par rapport aux niveaux de la période 1986-2005 pour décrire les risques actuels et à venir, ainsi que de la mention d'« au-dessus des températures récentes » comme proposé par les États-Unis. L'Autriche et les États-Unis ont souligné que les références de température pour un réchauffement de 1 à 2°C étaient destinées à refléter la hausse continue des températures et non un seuil par rapport à l'augmentation du risque. L'Arabie saoudite a vivement recommandé que la hausse des températures se rapporte aux niveaux préindustriels afin de mieux expliquer les risques rencontrés actuellement et s'est opposée à une référence spécifique aux « températures récentes ». L'Espagne a rappelé l'utilisation de la période de référence 1986-2005 par le GTI et sa référence à la différence dans le réchauffement par rapport aux périodes de référence de l'époque préindustrielle et de 1986 à 2005. Le Co-Président Field a mis l'accent sur l'importance de maintenir une cohérence entre les GT et a réaffirmé que l'évaluation tout entière a été menée sur la base des températures récentes. Le Luxembourg a proposé d'ajouter le libellé du RID du GTI, à savoir que le réchauffement observé entre la période 1850-1900 et la période 1996-2005 est de 0,61°C. Le Groupe a accepté d'inclure ce libellé dans une note de bas de page, à la condition posée par l'Arabie saoudite que l'énoncé « au-dessus des températures récentes » soit supprimé. Cette suppression a été acceptée, la Norvège réaffirmant que le texte introductif comprend déjà un renvoi à la période de référence 1986-2005.

Au sujet du MP portant sur les **événements climatiques extrêmes**, le Royaume-Uni a contesté une phrase indiquant que les risques associés à « certains » types d'événements extrêmes augmentent avec des températures plus élevées, en faisant observer que les risques associés à « tous » les événements extrêmes augmentent avec des températures plus élevées. Un APC a déclaré qu'il existe certains types d'événements extrêmes pour lesquels les données sont insuffisantes. Le Royaume-Uni a déclaré qu'il ne s'agit pas d'une déclaration sur les risques qui pourraient se matérialiser, mais plutôt d'une déclaration concernant les risques qui ont été évalués. La phrase a été acceptée sans modification.

Au sujet du MP portant sur la **répartition des effets**, le Royaume-Uni a exprimé des préoccupations au sujet de la phrase stipulant que les risques sont inégalement répartis et sont généralement « les plus importants » pour les populations et les communautés « désavantagées » des « pays à revenu faible, intermédiaire et élevé » en se demandant s'il existait des pays qui n'entraient pas dans cette catégorie. Le délégué s'est également interrogé sur l'opportunité d'utiliser le terme « désavantagées ». Les APC ont proposé de mentionner « tous les pays » et de remplacer « désavantagées » par « vulnérables et exposées ». La Suisse s'est opposée à cette proposition, en déclarant que le risque est défini comme représentant la vulnérabilité et l'exposition et que cette phrase créerait un raisonnement circulaire en indiquant que les populations les plus menacées sont celles qui connaissent les risques les plus importants. Les États-Unis, soutenus par Sainte-Lucie et les Philippines, ont déclaré que les populations désavantagées ne se limitent pas aux populations vulnérables et exposées et se sont opposés à la modification proposée. La Chine a préconisé une référence au fait que les risques sont généralement les plus importants dans les zones de faible altitude les moins développées. Le Mexique a déclaré que la phrase devrait couvrir également les PMA. Les États-Unis, soutenus par la Nouvelle-Zélande et l'UE et contrés par l'Argentine, se sont dits préoccupés par le fait que cela affaiblirait l'idée que les risques sont inégalement répartis et sont généralement plus importants pour les populations dont les situations économiques sont les plus fragiles. Le Mexique a déclaré que le risque et la vulnérabilité ne dépendent pas toujours de l'exposition au risque et que la capacité de riposte doit également être abordée. Le Co-Président Field a proposé d'utiliser « tous les pays à tous les niveaux de développement », ce que les participants ont accepté. La Tanzanie a proposé de remplacer « les plus importants » par « plus importants », ce que les participants ont accepté. Des discussions s'en sont ensuivies à propos d'une phrase indiquant que « partant des risques pour la production agricole régionale et les ressources hydriques de certains pays, les risques sont élevés avec un réchauffement supplémentaire de plus de 2°C (*confiance moyenne*) ». Le Royaume-Uni, soutenu par les États-Unis, a souligné qu'il est important de préciser les risques. Les États-Unis ont proposé de renvoyer au risque de diminution des rendements et de pénurie d'eau tel qu'énoncé dans le texte du rapport sous-jacent, ce que les participants ont accepté. Suite à des demandes de clarification émanant de la Belgique, de la Suisse et du Royaume-Uni à

propos de la répartition des impacts, la Suisse a proposé de stipuler que « les risques de conséquences inégalement réparties sont élevés », ce que les participants ont accepté.

Au sujet du MP portant sur l'**ensemble des impacts mondiaux**, les participants ont examiné une phrase stipulant que « les risques pour l'ensemble de l'économie mondiale et la biodiversité de la Terre sont modérés avec un réchauffement supplémentaire de 1 à 2°C (*confiance moyenne*) et élevés autour de 3°C, reflétant l'augmentation des risques conditionnés par le réchauffement en matière d'incidences économiques (*confiance faible*) et de perte intense de la biodiversité accompagnée d'une perte associée et concomitante des biens et services écosystémiques (*confiance élevée*) ». L'Arabie saoudite, l'Australie et les États-Unis se sont interrogés sur les différents niveaux de confiance associés à l'énoncé. Les APC ont expliqué que les différences sont dues à l'inclusion de deux ensembles de documentation, à savoir sur la biodiversité et l'économie. Ils ont fait observer que tandis que les études sont en désaccord au sujet des conséquences particulières (d'où la confiance faible), elles s'accordent sur la trajectoire, et qu'il est donc clair que le risque augmente avec les hausses de température, même si, étant donné les données de la documentation, le niveau de confiance associé est faible. Le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Australie ont proposé des phrases distinctes pour la biodiversité et l'économie. La Belgique et le Venezuela ont préconisé le maintien des indicateurs cumulés. Les États-Unis, rejoints par l'Australie, ont proposé un libellé issu du chapitre sous-jacent indiquant que les connaissances concernant les conséquences économiques d'une augmentation de 3°C sont limitées, mais que cela ne signifie pas une absence de risque.

Les APC ont proposé le texte suivant: « Les risques d'effets mondiaux cumulés sont modérés suivant un réchauffement supplémentaire de 1 à 2°C, reflétant les conséquences sur la biodiversité de la Terre et l'ensemble de l'économie mondiale » (*confiance moyenne*). La perte considérable de biodiversité accompagnée de la perte associée de biens et services écosystémiques entraîne des risques élevés autour de 3°C (*confiance élevée*), mais les connaissances sont limitées au sujet des conséquences économiques cumulées au-delà de 3°C ». Les APC ont rappelé que « modéré » dans ce contexte signifie détectable et imputable aux changements climatiques. La Norvège, contrée par l'Arabie saoudite, a proposé d'inclure cette définition de « modéré » dans une note de bas de page. Suite à un débat mené au sein d'un groupe informel, les participants ont accepté un texte stipulant: que les effets mondiaux cumulés sont modérés avec un réchauffement supplémentaire de 1 à 2°C, reflétant les conséquences pour la biodiversité de la Terre et l'ensemble de l'économie mondiale (*confiance moyenne*); que la perte importante de biodiversité accompagnée de la perte associée de biens et services écosystémiques entraîne des risques élevés avec un réchauffement supplémentaire d'environ 3°C (*confiance élevée*); et que les dommages économiques cumulés s'accroissent avec la hausse des températures (*données limitées, consensus élevé*), mais que peu d'estimations quantitatives ont été achevées pour un réchauffement supplémentaire d'environ 3°C ou plus. Le président du GIEC Pachauri, soutenu par le

Luxembourg et le Royaume-Uni, a proposé d'ajouter une note de bas de page contenant le texte du SREX accepté précédemment qui indique que les estimations de perte liées aux catastrophes sont des estimations basses car de nombreuses conséquences, telles que la perte de vies humaines, de patrimoine culturel et de services écosystémiques, sont difficiles à estimer et à monétiser et sont par conséquent mal reflétées dans les estimations des pertes. Les participants ont accepté cet ajout. Après d'autres discussions et modifications rédactionnelles ainsi que l'ajout d'une définition de revenu dans le glossaire, le texte a été approuvé.

Au sujet du MP portant sur les **événements singuliers à grande échelle**, le Canada a demandé la suppression de « radicaux » dans une phrase portant sur le fait que les systèmes physiques et les écosystèmes sont menacés par les changements soudains, radicaux et irréversibles. L'Autriche a proposé d'utiliser le mot « transformationnels » et l'Australie a proposé « de grande portée ». La Norvège a demandé que soit assurée la cohérence avec le rapport du GTI qui mentionne « soudains » et « irréversibles ». Le Pérou a demandé si « radicaux » renvoyait à une échelle et un APC a précisé que le terme se rapportait au rythme et était par conséquent redondant. La phrase a été acceptée avec la suppression de « radicaux ». Concernant une phrase portant sur les signes précurseurs des changements de régime irréversibles auxquels sont confrontés les récifs coralliens des eaux chaudes et les écosystèmes arctiques, la Suisse s'est interrogée sur la signification d'« écosystèmes arctiques ». Un APC a expliqué que le terme se rapporte aux systèmes mixtes comprenant les glaces, les systèmes terrestres et les populations. La phrase a été acceptée sans modification.

Une phrase portant sur l'augmentation des risques associés à la hausse des températures et à la possibilité d'une élévation importante et irréversible du niveau des mers en raison de la fonte de la calotte glaciaire, notamment au Groenland, a suscité un vif débat. Le Japon et la Tanzanie ont demandé des éclaircissements sur l'augmentation disproportionnée des risques associés aux hausses de température comprises entre 1 et 2°C. Un APC a expliqué que le GTII a repris la conclusion du GTI sur le niveau des mers pendant la dernière période interglaciaire pour signifier que le risque augmente considérablement avec des hausses de température de 1 à 2°C. Le Japon, la Chine et l'Australie ont signalé des incohérences entre les amplitudes de température utilisées par le GTI et le GTII. Un APC a expliqué que le GTI se réfère aux températures polaires (supérieures d'au moins 2°C), tandis que la référence retenue par le GTII est la température moyenne de la planète (supérieure de 1 à 2°C). Le Luxembourg a proposé de préciser que l'élévation du niveau moyen des mers du globe pourrait atteindre « jusqu'à 7 mètres ».

Le texte a été harmonisé avec le rapport du GTI en précisant les hausses de température de 1 à 4°C au-dessus des niveaux préindustriels pour les risques élevés et de 1 à 2°C au-dessus des niveaux de la période 1986-2005 pour une augmentation disproportionnée des risques. L'Australie, les États-Unis, l'UE, la Suède et d'autres se sont opposés à l'utilisation de deux périodes différentes. Les participants ont débattu de la nécessité d'assurer la cohérence entre les chiffres du GTI et ceux du

GTII étant donné les différences existant entre les périodes de référence utilisées dans leurs évaluations respectives (« niveaux préindustriels » dans celle du GTI et « 1986-2005 » dans celle du GTII). Les États-Unis ont demandé l'ajout d'un libellé complémentaire dans la note de bas de page afin de préciser la relation entre les deux périodes de référence. La Nouvelle-Zélande a rappelé que le texte introductif des MP stipule déjà que toutes les températures utilisées dans les MP sont basées sur la période de référence 1986-2005, et la note de bas de page est restée inchangée.

Concernant une phrase indiquant les risques disproportionnés encourus à mesure que la température augmente de 1 à 2°C supplémentaires, les États-Unis, soutenus par le Royaume-Uni, ont proposé d'ajouter « au-dessus des températures récentes ». Le texte final indique que les risques augmentent de manière disproportionnée à mesure que la température augmente de 1 à 2°C supplémentaires et deviennent élevés au-dessus de 3°C en raison de la possibilité d'une élévation du niveau des mers importante et irréversible causée par la fonte de la calotte glacière. Le texte stipule en outre qu'en cas de poursuite du réchauffement au-delà d'un certain seuil, la fonte presque totale de la calotte glacière du Groenland se produirait en un millénaire ou plus, contribuant à une élévation du niveau moyen des mers du globe qui pourrait atteindre jusqu'à 7 mètres. Ce libellé est accompagné d'une note de bas de page explicative qui stipule que les estimations actuelles indiquent que le seuil est supérieur à environ 1°C, mais inférieur à environ 4°C de réchauffement continu de la température moyenne de la planète au-dessus des niveaux préindustriels et renvoie au RID du GTI.

Concernant l'**encadré sur l'évaluation RID.1 figure 1: Une perspective mondiale sur les risques liés au climat**, Sainte-Lucie a souligné l'importance de présenter une gamme de scénarios portant sur la température, y compris les faibles changements de température. La Chine s'est dite préoccupée par l'imprécision du terme « préindustriel » et a demandé expressément d'assurer la cohérence avec la terminologie utilisée au sein du GTI afin d'éviter toute confusion pour les décideurs. L'Australie a déclaré que la légende devrait stipuler que la figure présente des risques non traités et que dans certains domaines il existe des possibilités pour que l'adaptation atténue ces risques. Afin de répondre à cette préoccupation, la Norvège a proposé de combiner cette figure avec la figure 19.4 du rapport sous-jacent. Le Royaume-Uni s'est demandé si la figure traduisait fidèlement les niveaux de risque associés, en suggérant que les prévisions semblent prudentes. Un APC a déclaré que les auteurs ont adopté une approche prudente sur cette question afin de maintenir une certaine crédibilité. Le Mali et le Ghana ont déclaré que la figure devait être simplifiée et mieux expliquée. L'Arabie saoudite, la Bolivie et l'Inde se sont demandées pourquoi l'échelle utilisée se fondait sur les températures récentes et non sur des données de référence préindustrielles. L'Équateur, contré par la Slovaquie et l'Espagne, a préconisé la suppression de la figure en faisant observer qu'elle n'est pas représentative. En réponse aux préoccupations de l'Arabie saoudite concernant le fait que l'échelle de température devrait se fonder sur des données de

référence préindustrielles, l'Autriche a déclaré qu'une référence sur les émissions récentes n'est pas une référence politique, mais qu'elle est scientifiquement fondée.

Afin de prendre en compte les préoccupations de l'Arabie saoudite, le Vice-Président du GIEC, Jean-Pascal van Ypersele, a proposé de faire apparaître cette information à droite de la figure sous forme de thermomètre. Le Costa Rica, soutenu par la Suède et la Suisse, a proposé d'ajouter une explication des RCP et des scénarios dans la légende, en faisant observer que les termes ne sont pas connus de tous les décideurs. Soulignant l'importance et l'utilité de la figure, la Suisse a demandé expressément que celle-ci comprenne toutes les informations permettant de l'utiliser comme une figure indépendante et explicite et a proposé d'inclure une description des RCP et des scénarios dans la figure même.

L'Arabie saoudite a demandé que l'axe des ordonnées porte la légende « période préindustrielle » plutôt que « période 1850-1900 ». Le Co-Président du GTI, Thomas Stocker, a déclaré que la référence à la « période préindustrielle » nécessiterait l'utilisation du terme « approximation », ce que l'Autriche et l'Australie ont proposé d'inclure dans une note de bas de page. Les participants ont envisagé de donner à l'axe des ordonnées la légende « Évolution de la température moyenne de la planète (°C par rapport à la période 1850-1900, en tant qu'approximation des niveaux de la période préindustrielle) » avec une explication incluse en note de bas de page. La Chine a réclamé un texte indiquant que tandis que les données les plus anciennes sont disponibles pour la période 1850-1900, l'« époque préindustrielle » débute aux alentours de 1750.

Suite à des consultations informelles, les participants ont accepté de proposer l'explication d'« époque préindustrielle » dans le texte de l'encadré sur l'évaluation RID.1 figure 1 qui est désormais formulé comme suit: « Partant de l'ensemble le plus étendu de données disponibles sur la température mondiale en surface, l'évolution observée entre la moyenne de la période 1850-1900 et celle de la période de référence du RE5 (1986-2005) est de 0,61°C (intervalle de confiance de 5 à 95%: de 0,55 à 0,67°C), ce qui est utilisé ici comme une approximation de l'évolution de la température moyenne de la planète en surface depuis l'époque préindustrielle, qui se rapporte à la période précédant 1750 ».

Le Vice-Président du GIEC van Ypersele, soutenu par la Norvège, a proposé d'insérer une note de bas de page qui indique le lien entre la figure et la notion de « préindustriel » d'après les travaux du GTI. L'Arabie saoudite a préconisé l'utilisation du terme « période préindustrielle » au lieu de « période 1850-1900 », assorti d'un astérisque renvoyant à la note de bas de page. Les participants ont accepté que la note de bas de page indique: « Partant de l'ensemble le plus étendu de données disponibles sur la température mondiale en surface, l'évolution observée entre la moyenne de la période 1850-1900 et celle la période de référence du RE5 est de 0,61°C [0,55-0,67°C][RID.2.4 GTI RE5], ce qui est utilisé ici comme une approximation de l'évolution de la température moyenne de la planète en surface depuis l'époque préindustrielle ».

Les participants sont convenus d'apporter les modifications suivantes à la figure: renvoyer à l'évolution de la température par rapport à la période de référence « 1850-1900 » au lieu de la période de référence « préindustrielle »; ajouter un texte complémentaire à la légende définissant les RCP; et ajouter un thermomètre, comme proposé par le Vice-Président du GIEC van Ypersele. Une figure révisée intégrant ces modifications a ensuite été présentée; elle inclut l'ajout de la légende « évolution de la température mondiale » à l'axe des ordonnées, comme proposé par la Slovénie, et un thermomètre indiquant l'évolution de la température moyenne de la planète par rapport aux niveaux de la période 1986-2006 aligné sur le thermomètre existant qui indique l'évolution de la température moyenne de la planète par rapport aux niveaux de la période 1850-1900. L'Allemagne, l'Autriche et la Suède se sont opposées à la suppression des lignes pointillées indiquant les évolutions de 2°C et 4°C au-dessus des niveaux préindustriels. L'Éthiopie et l'Arabie saoudite ont formulé des objections quant à l'utilisation d'un niveau de risque « neutre » plutôt que « faible ». La Norvège a demandé l'inclusion d'une explication des critères de distinction des niveaux de risque. Le Co-Président Field a expliqué qu'il existe de nombreuses combinaisons de probabilités et de résultats qui peuvent engendrer des risques similaires, ce qui nécessite que le risque soit évalué comme « faible » à « élevé », « risque faible » signifiant un risque neutre ou l'absence de risque engendré par l'évolution du climat et « risque élevé » signifiant un risque d'incidences graves, d'effets irréversibles importants ou de dangers climatiques persistants et une capacité d'adaptation limitée. L'Australie a demandé l'inclusion de cette explication dans la légende.

Sainte-Lucie, appuyée par le Mali, la Dominique, la Jamaïque, les Tuvalu, Cuba, la France et d'autres, et contrée par l'Australie, a demandé l'inclusion d'une ligne pointillée à chaque intervalle de température de 1,5°C dans la figure. La déléguée a fait observer que cette inclusion était pertinente en matière de politiques pour l'examen de la CCNUCC prévu en 2015. L'Allemagne a appuyé l'inclusion d'une ligne pointillée à 1,5°C en déclarant que son ajout à celles qui figurent à 2°C et 4°C ne serait pas directif en matière de politiques. Le Royaume-Uni, soutenu par la Slovénie, a proposé de supprimer toutes les lignes pointillées de façon à paraître neutre sur le plan scientifique. Les APC, soutenus par la Belgique, les États-Unis, l'Autriche et d'autres, et opposés par Sainte-Lucie, ont proposé d'ajouter des lignes pointillées à chaque palier de 0,5°C. Suite à des consultations informelles, les participants sont convenus de supprimer toutes les lignes pointillées et d'insérer des repères à intervalles de 0,5°C sur l'axe des ordonnées.

L'Arabie saoudite, les Bahamas, le Venezuela, la Slovénie, l'Allemagne et la Fédération de Russie ont contesté la référence à un niveau de risque « neutre » dans la figure. Un APC a précisé que « neutre » était lié à la détection et à l'attribution, signifiant qu'aucune incidence n'avait pu être évaluée par les auteurs. L'Allemagne a indiqué qu'il y a déjà eu des effets provoqués par des phénomènes météorologiques extrêmes. Un APC a expliqué que ceux-ci ont été inclus dans le graphique et les participants sont convenus de remplacer « neutre » par « indétectable ».

La Fédération de Russie a demandé une explication du risque supplémentaire pour une augmentation de température nulle. Un APC a précisé que les données de base se rapportaient à la période 1986-2005, au cours de laquelle des phénomènes étaient imputables aux changements climatiques, et non à l'époque actuelle. Par souci de cohérence avec le rapport du GTI, les participants ont accepté d'ajouter un repère indiquant l'élévation de 0,78°C de la température moyenne depuis la période 1986-2005.

La majorité du texte d'introduction de la figure a été approuvé sans commentaire, bien que des discussions aient eu lieu au sujet de la référence à la « capacité d'adaptation limitée » liée au « risque très élevé de conséquences graves ». L'Arabie saoudite et le Mali se sont dits préoccupés par le fait que le lien puisse induire en erreur et suggérer que seule la catégorie des « risques très élevés » est liée à une capacité d'adaptation limitée. Un APC a fait observer que la catégorie des « risques très élevés » est définie comme celle pour laquelle les possibilités d'adaptation sont dépassées. Le Mexique a fait remarquer que si la catégorie des « risques très élevés » est définie comme au-delà de la capacité d'adaptation, il est problématique de faire référence à celle-ci comme étant limitée dans une figure la représentant.

#### **B-2. Risques sectoriels et possibilités d'adaptation:**

Dans le texte introductif de cette partie, les participants ont examiné la manière d'exprimer au mieux la certitude relative des déclarations fondées sur les modèles, les projections et les scénarios pour l'avenir ou l'avis des experts. Le texte introductif, tel qu'accepté, indique: qu'il est projeté que l'évolution du climat va amplifier les risques climatiques existants et créer de nouveaux risques pour les systèmes naturels et humains; que certains de ces risques se limiteront à un secteur particulier ou à une région et que d'autres pourront avoir des effets en cascade et, dans une moindre mesure, que l'évolution du climat réduira également certains risques climatiques et qu'il est projeté qu'elle pourrait présenter des avantages.

**Ressources en eau douce:** Au terme de consultations, un groupe informel est parvenu à un accord sur un texte qui stipule, entre autres: que le pourcentage de la population mondiale confrontée à la pénurie d'eau et le pourcentage de la population frappée par des crues majeures s'accroissent avec le niveau de réchauffement au 21<sup>e</sup> siècle et que l'évolution du climat au cours du 21<sup>e</sup> siècle réduira considérablement les ressources en eau de surface et en eau souterraine dans la plupart des régions subtropicales sèches et dans une moindre mesure dans d'autres régions, intensifiant la concurrence pour l'eau entre les secteurs; que dans les régions actuellement sèches, la fréquence des sécheresses est susceptible d'augmenter d'ici la fin du 21<sup>e</sup> siècle selon le RCP8.5; que les ressources hydriques renouvelables augmenteront dans les latitudes élevées; que l'évolution du climat réduira la qualité de l'eau brute et présentera des risques pour la qualité de l'eau potable en raison d'un certain nombre de facteurs; et que les techniques d'adaptation en matière de gestion de l'eau peuvent contribuer à faire face à l'incertitude due à l'évolution du climat.

**Écosystèmes terrestres et d'eau douce:** Le texte portant sur les écosystèmes terrestres et d'eau douce a été approuvé et stipule, entre autres: qu'une grande partie des espèces terrestres



et d'eau douce est confrontée à un risque d'extinction accru selon les projections d'évolution du climat, en particulier avec l'interaction des changements climatiques avec d'autres facteurs de stress; et que l'ampleur et le rythme des changements climatiques associés à des scénarios d'émissions moyennes à élevées présentent un risque élevé de changements soudains et irréversibles dans les écosystèmes terrestres et d'eau douce. Les participants ont également adopté la **figure RID.5: Vitesses maximales auxquelles les groupes d'espèces peuvent se déplacer entre les paysages au regard des vitesses projetées d'évolution des températures.**

**Systèmes côtiers et zones de faible altitude:** Concernant un paragraphe indiquant qu'en raison de l'élévation du niveau des mers tout au long du siècle et au-delà, les systèmes côtiers et les zones de faible altitude subiront de plus en plus d'effets néfastes, la Suisse, les États-Unis, le Canada et l'Arabie saoudite ont proposé l'insertion d'« il est prévu qu'elles subiront » des effets néfastes plutôt qu'elles « subiront ». L'Australie et les Bahamas s'y sont opposées, en faisant remarquer que « prévu » n'est pas suffisamment catégorique. Les participants sont convenus d'un libellé qui prend en compte les deux opinions.

La Côte d'Ivoire et le Ghana ont réclamé une référence à l'Afrique dans une phrase indiquant qu'à l'horizon 2100, en l'absence d'adaptation, des centaines de millions de personnes seront touchées par les inondations côtières et seront déplacées à cause de la perte de terres, en particulier en Asie. Certains participants se sont dits préoccupés par la formulation, les États-Unis proposant de préciser l'absence d'adaptation « efficace » et de supprimer la référence particulière à l'Asie. L'Australie, le Canada et les États-Unis ont exprimé des inquiétudes au sujet de la précision du texte et des conclusions en émanant. Les participants ont accepté de supprimer la phrase.

Les participants sont convenus d'un texte indiquant que la population et les biens qui devraient être exposés aux risques côtiers ainsi que les pressions humaines sur les écosystèmes côtiers augmenteront considérablement dans les décennies à venir en raison de la croissance démographique, du développement économique et de l'urbanisation.

Les participants ont accepté une phrase sur le fait que les conséquences auxquelles sont confrontés certains pays en développement de faible altitude et certains petits États insulaires ont des coûts associés aux dommages et à l'adaptation s'élevant à plusieurs points de pourcentage du produit intérieur brut (PIB).

**Systèmes marins:** Les participants ont approuvé un texte sur les systèmes marins qui stipule, entre autres: qu'en raison des changements climatiques, la nouvelle répartition des espèces marines de la planète et le déclin de la biodiversité marine dans les régions sensibles constitueront un enjeu pour le maintien de la productivité des pêcheries; et que dans les scénarios d'émissions moyennes et élevées, l'acidification des océans présente des risques considérables pour les systèmes marins. Les participants ont également adopté la **figure RID.6: Risques liés aux changements climatiques pour les pêches** avec des modifications émanant de propositions soumises par les États-Unis pour que le nombre d'espèces de poissons exploitées soit modifié (1060 au lieu d'« environ 1000 ») et

par la Suède pour qu'un libellé indiquant « environ équivalent aux ppm dans l'atmosphère » soit inséré pour préciser  $\mu\text{atm}$  (microatmosphères).

**Sécurité alimentaire et systèmes de production alimentaire:** Au sujet d'une phrase sur les effets des changements climatiques projetés sur les grandes cultures en l'absence d'adaptation, et en réponse à des questions posées par la Tanzanie et le Royaume-Uni, un APC a expliqué que la confiance faiblit lorsque les projections sont limitées à certaines cultures et régions, et que l'utilisation des températures locales est conforme à la documentation. L'Allemagne a demandé pourquoi 2°C était utilisé comme point de référence et un APC a expliqué que ce chiffre reflète avec prudence les données de toutes les cultures analysées. La phrase a été approuvée avec des révisions rédactionnelles mineures.

Un certain nombre de participants, notamment le Royaume-Uni, la Slovénie et l'Autriche, ont estimé qu'une phrase portant sur la réduction des rendements due aux changements climatiques, au regard d'un rendement de référence sans changements climatiques, manquait de transparence pour les décideurs. Les participants sont convenus de préciser le texte en incluant un libellé stipulant: « Les impacts projetés varient entre les cultures et les régions et selon les scénarios d'adaptation, environ 10% des projections pour la période 2030-2049 montrant des gains de rendement de plus de 10% et environ 10% des projections montrant des pertes de rendement de plus de 25% par rapport à la fin du 20<sup>e</sup> siècle ». Le Royaume-Uni, l'Australie et Sainte-Lucie ont estimé qu'une phrase déclarant que l'adaptation agricole améliorerait les rendements était trompeuse et celle-ci a été supprimée.

Une phrase portant sur le fait que l'augmentation des températures locales combinée à l'augmentation de la demande de denrées alimentaires présente des risques importants pour la sécurité alimentaire mondiale et régionale a été longuement examinée. Le Royaume-Uni et l'Australie ont proposé de faire référence à la hausse de la température « mondiale ». L'Inde a fait remarquer que le réchauffement local dépasse généralement le réchauffement mondial. L'Allemagne a suggéré que « les éléments du système alimentaire non liés à la production » soient plus explicites. Les participants ont accepté un texte stipulant: « Tous les aspects de la sécurité alimentaire sont potentiellement touchés par les changements climatiques, notamment l'accès aux denrées alimentaires, leur utilisation et la stabilité des prix (*confiance élevée*) ».

Au sujet de la phrase portant sur les risques en matière de sécurité alimentaire, l'Arabie saoudite a proposé de remplacer les régions « tropicales » par « de basses latitudes », en déclarant que tous les aspects de la sécurité alimentaire sont touchés. Les participants ont accepté un texte stipulant: « Les risques pour la sécurité alimentaire sont généralement plus importants dans les zones de basses latitudes ». La Norvège a proposé de lier la sécurité alimentaire aux changements dans le contexte des possibilités de prises des pêches maritimes, ce qui a été accepté.

Concernant la **figure RID.7: Synthèse des changements projetés dans les rendements agricoles en raison de l'évolution du climat au cours du 21<sup>e</sup> siècle**, le Brésil a

demandé si la figure se référait à la production mondiale totale, et la Slovaquie, le Ghana et la Suède se sont dits préoccupés par le fait qu'elle ne distingue pas les cas avec et sans adaptation. Un APC a confirmé que la figure fait référence à la production mondiale totale et a expliqué que la figure ne peut pas distinguer avec exactitude les cas avec ou sans adaptation et que pour ce faire, une figure supplémentaire serait nécessaire. La Slovaquie a prévenu que la figure pourrait induire en erreur, car elle suggère que l'adaptation n'a pas d'effet sur les rendements. Le Royaume-Uni s'est dit préoccupé par le fait que la figure n'indique pas la manière dont le risque alimentaire varie en fonction des températures et, rejoint par l'Autriche, a souligné que les données sur le risque de baisse des rendements sont importantes. L'Autriche, l'Inde et la Suède ont proposé d'ajouter une explication dans la légende. Le Co-Président Field a expliqué que la figure présente une évaluation complète des données et que si ces données sont détaillées, la capacité de tirer des conclusions systématiques pourrait être perdue. Le Président du GIEC Pachauri est intervenu en déclarant que la figure ne fournit pas tout ce qui est souhaité, mais qu'elle donne une bonne indication générale de ce que l'on peut attendre à l'avenir, ce qui sera utile aux décideurs. Le Royaume-Uni a proposé d'ajouter une phrase stipulant: « Relativement peu d'études ont examiné les incidences sur les systèmes de culture pour les scénarios dans lesquels les températures moyennes de la planète augmentent de 4°C ou plus », ce que les participants ont accepté. Les participants ont approuvé la figure.

**Zones urbaines:** La partie portant sur les zones urbaines a été approuvée après des ajouts proposés par l'Équateur, le Venezuela, la Norvège et le Panama. Le texte stipule: que de nombreux risques planétaires liés aux changements climatiques sont concentrés dans les zones urbaines; que les démarches qui renforcent la résilience et permettent un développement durable peuvent accélérer l'adaptation; que le stress dû à la chaleur, les précipitations extrêmes, les inondations à l'intérieur des terres et sur le littoral, les glissements de terrain (insérés par l'Équateur, le Venezuela et la Norvège), la pollution de l'air (insérée par la Norvège), la sécheresse et la pénurie d'eau, et les maladies à transmission vectorielle (insérées par le Panama) présentent des risques dans les zones urbaines; que les risques sont amplifiés pour les populations qui manquent d'infrastructures essentielles ou vivent dans des habitations de faible qualité et dans des zones exposées; et que la réduction des déficits de services de base, l'amélioration du logement et le renforcement des systèmes d'infrastructure résilients pourraient réduire considérablement la vulnérabilité et l'exposition. Les participants sont également convenus que l'adaptation urbaine bénéficie, entre autres, d'une gouvernance multi-niveaux efficace en matière de risque urbain et d'un alignement des politiques et des mesures incitatives, et que les capacités, les voix et l'influence accrues des groupes à faible revenu et des communautés vulnérables, entre autres, profitent à l'adaptation.

**Zones rurales:** Dans cette partie, le Botswana a proposé d'ajouter le terme « disponibilité » à l'énoncé traitant des incidences sur l'approvisionnement en eau. Le texte approuvé indique, entre autres: que les principales conséquences à venir en zones rurales sont attendues à court terme et au-delà avec

des incidences sur, entre autres, la disponibilité des ressources hydriques et l'approvisionnement en eau ainsi que la sécurité alimentaire; que ces conséquences devraient frapper de manière disproportionnée les populations pauvres des zones rurales, telles que, entre autres, les populations ayant un accès limité aux intrants agricoles modernes; que d'autres adaptations peuvent avoir lieu grâce à des politiques tenant compte du contexte rural de prise de décisions; et que la réforme du commerce et l'investissement peuvent améliorer l'accès aux marchés pour les petites exploitations agricoles.

**Secteurs et services économiques essentiels:** Les participants ont approuvé cette partie après avoir accepté une proposition de l'Arabie saoudite pour la mise en exergue de la diversification économique. Le texte final stipule: que les incidences de facteurs tels que les changements survenant, entre autres, dans la population, les revenus, la réglementation et la gouvernance devraient être importantes au regard des effets des changements climatiques; qu'il est prévu que l'évolution du climat aura une incidence différente sur les sources d'énergie et les technologies selon les ressources, les processus technologiques et les lieux concernés; que des phénomènes météorologiques extrêmes et/ou des types d'aléas plus intenses et/ou fréquents devraient augmenter les pertes et la variabilité des pertes dans diverses régions et mettre les systèmes d'assurance au défi d'offrir des couvertures abordables tout en mobilisant davantage de capitaux à risque; et que les initiatives public-privé de réduction des risques à grande échelle et la diversification économique sont des exemples de mesures d'adaptation.

**Santé humaine:** Les discussions portant sur cette partie ont principalement concerné des éclaircissements apportés par les APC et des propositions de modifications rédactionnelles. Les participants ont accepté un texte stipulant, entre autres, que les changements climatiques projetés auront une incidence sur les problèmes sanitaires qui existent déjà et qu'ils entraîneront une augmentation des maladies dans de nombreuses régions, en particulier dans les pays en développement.

**Sécurité humaine:** En réponse à des questions soulevées par l'Arabie saoudite, les États-Unis et le Royaume-Uni, les APC ont expliqué le fondement d'une phrase en indiquant que de multiples sources de données établissent un rapport entre la variabilité du climat et les conflits. Des éclaircissements ont également été demandés au sujet d'une phrase stipulant que « les incidences des changements climatiques sur les infrastructures critiques et l'intégrité territoriale de nombreux États devraient influencer sur les politiques de sécurité nationale ». Les participants ont accepté cette partie avec des modifications rédactionnelles mineures.

**Moyens de subsistance et pauvreté:** Les participants ont accepté un texte indiquant que les conséquences des changements climatiques entraîneront un ralentissement de la croissance économique, poseront davantage de difficultés à la réduction de la pauvreté et compromettront davantage la sécurité alimentaire, ainsi qu'un texte stipulant que les effets des changements climatiques devraient aggraver la pauvreté. Les participants ont également accepté un texte indiquant que les ménages pauvres qui sont des acheteurs nets de denrées alimentaires pourraient être particulièrement touchés en raison

des augmentations de prix des denrées alimentaires, et que les programmes d'assurance, les mesures de protection sociale et la gestion des risques de catastrophe peuvent améliorer la résilience à long terme des moyens de subsistance parmi les populations pauvres et marginalisées.

**B-3. Risques principaux pour les régions et possibilités d'adaptation:** Dans le texte introductif, l'Autriche a demandé l'ajout d'un libellé indiquant que « l'évaluation des risques ne prend pas en compte les mesures d'adaptation qui pourraient être adoptées à l'avenir ». Les participants sont convenus de faire référence à « l'adaptation et l'atténuation » dans cet ordre, quel que soit l'endroit où les termes apparaissent dans le texte.

Au sujet d'une déclaration renvoyant les lecteurs à un résumé détaillé des risques régionaux et des avantages potentiels limités, l'Australie et le Canada ont demandé la suppression des avantages potentiels « limités » afin de créer un équilibre. La suppression a été acceptée et le paragraphe approuvé.

Concernant l'encadré sur l'évaluation RID.2: **Risques principaux pour les régions**, les participants ont examiné une phrase portant sur le fait que les risques principaux et les niveaux de risque varient entre les régions au vu des différentes voies socio-économiques. La Tanzanie s'est dite préoccupée par le fait qu'un libellé sur la « perception des risques » n'était pas adapté à la détermination des niveaux de risque. Le Co-Président Field a répondu que la perception est un facteur essentiel de détermination de la manière dont les risques se révèlent dans les différentes parties du monde. Le Canada a proposé un libellé indiquant que les niveaux de risque varient également « au fil du temps », ce qui a été accepté. L'Afghanistan et le Panama ont proposé d'inclure une référence à la « résilience ». Tout en reconnaissant l'importance de la résilience, le Co-Président Field a déclaré qu'elle représente plus un résultat qu'un facteur déterminant. Les participants ont accepté le reste du texte tel que présenté.

Au sujet de l'encadré RID 2 tableau 1: **Principaux risques régionaux découlant des changements climatiques et possibilités de réduction des risques grâce à l'adaptation et à l'atténuation**, le Co-Président Field a fait observer que ce tableau constitue la représentation centrale des données régionales du RID. Le Co-Président Barros a déclaré qu'une quantité plus importante de données climatiques à l'échelle régionale est désormais disponible, ce qui présente un tableau plus cohérent, mais qu'il existe encore une grande disparité dans les contributions des différentes régions. Le tableau présente trois risques principaux pour chaque ensemble régional et, pour chaque risque, les problèmes et perspectives d'adaptation, des icônes indiquant les facteurs climatiques et des frises indiquant le calendrier des risques et des possibilités d'adaptation. Le Co-Président Field a ouvert le débat en exhortant les participants à ne pas ajouter de risques, mais à améliorer la clarté du message pour les décideurs politiques. Les participants ont examiné les risques principaux pour chaque ensemble régional parallèlement aux questions et perspectives correspondantes dans le tableau.

Des discussions ont eu lieu sur les icônes, de nombreux pays suggérant de définir certains facteurs ou d'en ajouter de nouveaux. Les participants sont convenus de maintenir la simplicité des icônes en tant que représentations graphiques des risques dans les différentes régions.

Concernant l'Afrique, la Tanzanie, rejointe par le Mali, le Soudan, le Kenya, le Botswana, le Ghana, la Gambie, le Tchad, et l'Afrique du Sud, et appuyée par la Fédération de Russie, le Nicaragua et l'Arabie saoudite, a formulé des objections quant à l'absence de référence aux sécheresses et à leurs conséquences socio-économiques dans le risque principal sur les pressions combinées exercées sur les ressources hydriques et occasionnées par la surexploitation et la dégradation. Les autres lacunes relevées étaient: la désertification (Soudan); les inondations, l'élévation du niveau des mers et les cyclones (Kenya); et les raz-de-marée (Ghana). Le Vice-Président du GIEC, Ismail El Gizouli, a fait observer que si des données manquent sur l'Afrique, une omission de texte vaut mieux que des déclarations pouvant induire en erreur. L'Arabie saoudite et la Fédération de Russie ont constaté l'absence de texte sur les tempêtes de poussière et ont déclaré que le tableau devrait soit être considéré comme indicatif, soit être rejeté. Un APC a répondu que la sécheresse n'est pas ressortie de la documentation sur l'Afrique, bien que la sécheresse soit une composante à la fois du risque de stress hydrique et d'un autre risque principal, la réduction de la productivité agricole, comme présenté dans le tableau.

Madagascar s'est référé à un autre tableau du RID qui comprend la mention de la sécheresse en tant que principale conséquence observable. Les APC ont proposé d'inclure « avec une aggravation de la sécheresse dans les régions africaines sujettes à la sécheresse », ce que les participants ont accepté. L'Afrique du Sud a proposé d'ajouter une référence au développement urbain durable en tant que question et perspective d'adaptation, à propos du risque de stress exercé sur les ressources hydriques, ce que les participants ont accepté.

Au sujet du risque principal de réduction de la productivité agricole en Afrique, le Co-Président Field a proposé de préciser la réduction de la productivité agricole « associée au stress dû à la chaleur et à la sécheresse ». La Tanzanie, le Mali et d'autres ont proposé d'inclure une référence aux risques pesant sur les moyens de subsistance, les aspects socio-économiques et la vie. Les participants ont accepté d'ajouter une référence aux moyens de subsistance. Le Botswana a proposé de faire référence aux incidences sur la qualité de la production agricole. Les APC ont expliqué que la documentation ne mentionne pas la qualité de la production, uniquement la quantité. Le Sénégal a demandé une référence explicite à l'élevage parmi les impacts, mais les APC ont précisé que l'élevage est inclus dans la sécurité alimentaire. La Tanzanie, l'Afrique du Sud, la Gambie, le Kenya, le Mali et d'autres pays ont proposé d'inclure une référence à l'amélioration des systèmes d'observation en tant que question et perspective d'adaptation, ce que les participants ont accepté. Le Soudan, rejoint par le Soudan du Sud, le Kenya et le Swaziland, a proposé d'ajouter une référence à l'agroforesterie et au reboisement en tant que mesures d'adaptation. Les APC ont déclaré qu'ils ne disposaient pas d'une documentation de base suffisante. À la suite de consultations informelles, les participants sont convenus d'un nouveau point présentant « les mesures d'adaptation agronomiques (par exemple l'agroforesterie et l'agriculture de conservation) » comme des perspectives d'adaptation.

Au sujet des risques d'évolution des maladies à transmission vectorielle et des maladies transmises par l'eau, l'Afrique du Sud a proposé d'inclure le développement urbain durable en tant que problème et perspective d'adaptation, ce que les participants ont accepté.

Concernant l'**Europe**, un groupe informel a présenté un texte sur la restauration des zones humides et « la mise en œuvre de la gestion du bassin hydrographique européen et de la gestion intégrée des ressources hydriques conformément aux directives européennes » en tant que perspectives d'adaptation. Le Vice-Président du GIEC El Gizouli s'est dit préoccupé par la référence aux « directives européennes », le Canada mettant en garde contre l'utilisation d'un terme directif en matière de politiques. L'Autriche, soutenue par l'UE, a proposé d'utiliser « législation européenne » et la Suisse, rejointe par l'ex-République yougoslave de Macédoine, a proposé le terme plus neutre « législations européennes ». La Suède a demandé expressément de supprimer toute référence à la législation européenne. L'Australie a recommandé d'indiquer: « les pratiques se montrant optimales dans le contexte européen ». Les participants sont convenus d'utiliser le terme « pratiques optimales ».

Au cours des discussions portant sur les régions polaires, la Fédération de Russie a réclamé une catégorie de risques distincte sur les incendies de forêt pour l'Europe du Nord et l'Asie du Nord, comme dans le tableau de l'Amérique du Nord. Les participants ont accepté d'inclure ce libellé dans la partie sur l'Europe.

Concernant l'**Asie**, au sujet du risque principal d'augmentation des inondations entraînant des dommages généralisés aux infrastructures et aux établissements humains, l'Indonésie a réclamé un libellé sur les risques économiques ou les moyens de subsistance. Un APC a accepté d'ajouter « les moyens de subsistance » à la liste des éléments auxquels les inondations peuvent porter préjudice. Le Japon a proposé d'ajouter les risques dans les zones côtières, tels que l'élévation du niveau des mers, les ondes de tempête et les typhons. Les APC ont proposé d'ajouter « particulièrement dans les zones côtières d'Asie ». L'Inde a préféré « l'augmentation des inondations fluviales et des inondations côtières » au début, proposition à laquelle l'Arabie saoudite a ajouté « inondations urbaines ». Le Pakistan a fait remarquer que les risques émanant des inondations incluent les risques pour la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau. Le texte a été approuvé avec ces ajouts. Au sujet des problèmes et perspectives d'adaptation connexes, l'Inde a demandé de changer « construction » pour « commande » de systèmes de suivi et d'alerte rapide. L'Arabie saoudite a demandé d'inclure « la diversification économique pour renforcer la résilience » en tant que mesure d'adaptation distincte. Le Co-Président Field a proposé de placer plutôt la diversification des économies et des moyens de subsistance entre parenthèses en tant qu'exemple de la manière d'aider les zones et les ménages vulnérables. L'Arabie saoudite a vivement recommandé un point distinct sur la perspective d'adaptation que représente « la diversification économique », ce que les participants ont accepté à l'issue de consultations avec les APC.

Au sujet de l'accroissement du risque de mortalité, l'Inde a demandé l'ajout de la « mortalité liée au froid » à la référence à la mortalité liée à la chaleur et, rejointe par le Japon, Singapour et l'Indonésie, a proposé d'ajouter « les maladies à transmission vectorielle et les maladies transmises par l'eau dues à la hausse des températures ». Un APC a répondu que les auteurs avaient décidé de ne pas inclure le risque principal de maladie à transmission vectorielle en faisant remarquer que les critères permettant de dégager trois risques principaux pour le RID étaient fondés sur le texte sous-jacent, le niveau de confiance et l'urgence.

Au sujet du risque de manque d'eau et de nourriture lié à la sécheresse, le Pakistan a demandé d'ajouter la pénurie « d'énergie » due à la pénurie probable d'eau. L'Arabie saoudite, soutenue par le Tadjikistan, a demandé l'inclusion des tempêtes de poussière, du stress hydrique et de la raréfaction des ressources hydriques combinés à l'accroissement de la population et à la désertification. L'Inde, soutenue par la Jordanie, a mis l'accent sur les pénuries d'eau souterraine. Un APC a répondu que: la documentation examinée ne comprenait pas suffisamment de données sur l'énergie pour inclure celle-ci en tant que risque principal; que les auteurs avaient examiné l'inclusion de la poussière, mais ne disposaient pas de données suffisantes pour la justifier; et que les nappes phréatiques n'avaient pas été examinées par manque de données illustrant des changements notables ou le fait qu'ils soient causés par les changements climatiques. Le Co-Président a fait observer que dans le texte « la pénurie d'eau liée à la sécheresse » visait à répondre aux préoccupations de l'Arabie saoudite et que la désertification est comprise dans les dix risques principaux du chapitre correspondant de l'évaluation. Le texte a ensuite été approuvé.

L'Inde, soutenue par l'Indonésie, a déclaré que l'agriculture résiliente au climat devrait être incluse en tant que problème d'adaptation. Les participants ont accepté un texte qui l'inclut en tant qu'exemple d'une utilisation plus efficace de l'eau.

Dans la partie sur l'**Australasie**, au sujet du risque principal de changements importants dans la composition des communautés et la structure des récifs coralliens et des écosystèmes montagneux, l'Australie a demandé la suppression de la référence aux écosystèmes montagneux afin de ne pas affaiblir la portée du risque. Un APC a préconisé de remplacer le texte par un libellé sur les récifs coralliens provenant de la liste des risques principaux du rapport sous-jacent et, par conséquent, de modifier les icônes et les barres de risques dans le tableau des risques principaux pour les régions. Le texte a été approuvé avec ces modifications, accompagné d'un libellé connexe sur les problèmes et perspectives d'adaptation concernant la capacité limitée et insuffisante qu'ont les coraux de s'adapter naturellement. Le texte portant sur les risques principaux d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des dommages liés aux inondations et sur l'augmentation des risques pour les infrastructures côtières a été approuvé sans commentaire.

Concernant l'**Amérique du Nord**, les participants sont convenus d'ajouter une référence aux « pertes provoquées par les incendies de forêt » afin de modifier la référence au risque de « perte de l'intégrité de l'écosystème ».

Concernant l'**Amérique centrale et du Sud**, le Nicaragua a proposé que les glissements de terrains soient inclus en tant que menaces et que les zones rurales soient incluses en tant que zones vulnérables en ce qui concerne les risques liés à la disponibilité des ressources hydriques, propositions que les participants ont acceptées. Les participants se sont accordés avec l'Équateur pour inclure la gestion des inondations « rurales » en tant que perspective d'adaptation. Le Nicaragua a ajouté que la référence à la gestion intégrée des ressources hydriques devrait être incluse en tant que perspective d'adaptation. En ce qui concerne les problèmes d'adaptation découlant du risque de baisse de la production alimentaire et de la qualité des denrées alimentaires, la Bolivie et le Nicaragua ont proposé de faire référence à l'utilisation des connaissances et pratiques traditionnelles et de remplacer « carbone » par « changements climatiques » en tant que raison stimulant la nécessité de développer de nouvelles variétés de cultures, ce que les participants ont accepté. Le Panama a déclaré que la progression des maladies à transmission vectorielle telles que la dengue devrait être mentionnée en tant que risque. Les participants ont accepté d'ajouter un nouveau risque sur la santé humaine.

Concernant les **régions polaires**, le Canada a proposé que la perspective d'adaptation portant sur « la négociation des droits de revendication territoriale » soit clarifiée afin de stipuler « la co-gestion adaptative par le règlement des revendications territoriales », ce que les participants ont accepté. Le reste de la partie a été accepté tel que présenté.

Concernant les **petites îles**, les participants sont convenus d'ajouter une référence au risque de perte de la stabilité économique et à la perspective de maintien et de renforcement des fonctions écosystémiques, de la sécurité de l'approvisionnement en eau et de la sécurité alimentaire. Le reste de la partie a été accepté tel que présenté.

Concernant les **océans**, les participants ont accepté un texte présentant l'inclusion de l'acidification des océans comme un risque et l'aquaculture « durable » et le « développement d'autres moyens de subsistance » comme des perspectives d'adaptation. Le reste de la partie a été accepté tel que présenté.

**PARTIE C. GÉRER LES RISQUES FUTURS ET RENFORCER LA RÉSILIENCE:** Le paragraphe d'introduction de cette partie a été accepté tel que présenté, accompagné de la **figure RID.8: L'espace de solution**.

**C-1. Principes d'une adaptation efficace:** Concernant une phrase stipulant que « les gouvernements nationaux peuvent coordonner les efforts d'adaptation entrepris par les gouvernements locaux et infranationaux, par exemple en protégeant les groupes vulnérables et en fournissant des cadres informatifs, politiques et juridiques ainsi qu'un soutien financier », l'Arabie saoudite a réclamé une référence à la diversification économique. L'Inde a proposé une référence au financement public. L'Arabie saoudite, contrée par l'Australie, a demandé le retrait de la référence aux gouvernements locaux et infranationaux.

La Chine, soutenue par l'Arabie saoudite, l'Inde et le Ghana et contrée par les États-Unis et l'Allemagne, a demandé une référence à la coopération internationale. Au sujet d'une phrase portant sur le rôle des gouvernements locaux et du secteur privé,

le Royaume-Uni a proposé d'inclure une référence à la société civile, ce que les participants ont accepté. Concernant une phrase sur la coordination des efforts des gouvernements locaux et infranationaux par les gouvernements nationaux, les participants sont convenus d'un libellé sur l'appui à la diversification économique.

Concernant une phrase stipulant qu'« une première étape vers l'adaptation aux changements climatiques à venir est de réduire la vulnérabilité et l'exposition au climat actuel, y compris par des mesures présentant des avantages partagés avec d'autres objectifs (souvent appelées mesures à faibles regrets) », la Tanzanie et la Slovaquie ont demandé des éclaircissements au sujet de la proposition « exposition au climat actuel ». La Jamaïque et l'Arabie saoudite ont proposé d'autres formulations pour « vulnérabilité et exposition » et « mesures à faibles regrets » que les participants ont accepté. Le texte accepté stipule: « Une première étape vers l'adaptation aux changements climatiques à venir est de réduire la vulnérabilité et l'exposition à la variabilité actuelle du climat (*confiance élevée*). Parmi les stratégies figurent les mesures présentant des avantages partagés avec d'autres objectifs ».

Les participants ont accepté de diviser la phrase en deux, en précisant une première étape de réduction de la vulnérabilité et de l'exposition et une seconde étape sur les stratégies présentant des avantages partagés avec d'autres objectifs. Le Co-Président Barros a précisé que le niveau de confiance élevé indiqué à la fin de la première phrase s'applique à l'ensemble du paragraphe. L'Arabie saoudite a demandé la suppression de la référence aux avantages partagés en tant que « mesures à faibles regrets » en indiquant que ce terme est trop restreint. Les deux phrases ont été acceptées ainsi modifiées.

Concernant une phrase portant sur les stratégies et les mesures à disposition, la République du Congo a fait observer que d'autres espèces ont leurs propres stratégies d'adaptation à propos desquelles les êtres humains ne disposent pas de connaissances parfaites. La phrase a été approuvée sans modification.

Au sujet d'une déclaration selon laquelle l'intégration de l'adaptation dans la planification et la prise de décision peut encourager les synergies avec le développement et la réduction des risques de catastrophe, la demande d'ajout de « durable » après développement formulée par la Bolivie a été rejetée par un APC comme étant trop restrictive, et la phrase a été approuvée sans modification.

Concernant le paragraphe sur le fait que la planification et la mise en œuvre de l'adaptation dépendent des valeurs, des objectifs et de la perception des risques, la Bolivie a proposé d'introduire la notion de « conceptions du monde ». L'Arabie saoudite s'y est opposée en soulignant qu'il est nécessaire de se concentrer sur la perspective nationale et en proposant une référence à la « situation nationale » plutôt qu'aux « visions du monde ». L'Autriche a souligné que les contextes sociaux et culturels éclairent les conceptions du monde. Le Mexique a proposé de reconnaître les « différences culturelles », le Pérou a proposé « pratiques culturelles » et le Nicaragua a proposé « contextes sociaux et culturels ». L'Arabie saoudite a mis l'accent sur le fait que la situation nationale englobe, entre

autres, les valeurs, les objectifs et les valeurs sociales, religieuses et culturelles. L'Argentine a déclaré que les situations et les conditions varient également grandement au sein des pays. Concernant une phrase sur les connaissances autochtones, locales et traditionnelles comme ressources pour l'adaptation, la Bolivie a demandé la reconnaissance explicite des conceptions du monde des populations autochtones portant sur la Terre mère. Les participants ont accepté un texte stipulant: « La reconnaissance de divers intérêts, situations, contextes socio-culturels et attentes peuvent profiter aux processus décisionnels. Les systèmes de connaissances et les pratiques autochtones, locaux et traditionnels, y compris la vision holistique de la communauté et de l'environnement qu'ont les populations autochtones, sont des ressources importantes pour l'adaptation aux changements climatiques, mais elles n'ont pas été exploitées de manière constante dans les efforts d'adaptation existants. L'intégration de ces formes de connaissances aux pratiques existantes accroît l'efficacité de l'adaptation ».

Les participants ont approuvé un texte sur les mécanismes d'appui à la prise de décision, la communication, le transfert et le développement des connaissances relatives au climat et l'utilisation des instruments économiques. Au sujet d'une phrase décrivant les instruments économiques qui peuvent être utilisés pour favoriser l'adaptation, l'Arabie saoudite a demandé l'utilisation constante du terme « droits et subventions » au lieu d'« incitations financières ». Les participants ont également accepté un texte sur les mécanismes de financement des risques, le rôle des gouvernements en tant que régulateurs, fournisseurs ou assureurs de dernier recours, et les contraintes entravant la planification et la mise en œuvre de l'adaptation. Au sujet des obstacles à la mise en œuvre, le Mexique, le Panama et le Costa Rica ont demandé une référence au besoin de recherches, la Suisse réclamant des références à la nécessité d'améliorer l'observation et le suivi. Les participants ont accepté d'ajouter: « Un autre obstacle comprend l'insuffisance de la recherche, du suivi et de l'observation ainsi que le financement pour les entretenir ». Les participants ont également accepté un texte sur la sous-estimation de la complexité de l'adaptation, la mauvaise planification, l'adaptation inadéquate et les mesures à court terme.

Concernant les coûts de l'adaptation, le Canada, rejoint par l'Autriche et l'Allemagne, s'est déclaré préoccupé par la qualité des données scientifiques qui sous-tendent le texte. Le Canada a proposé un libellé indiquant: « Les estimations, qui n'en sont qu'à un stade très préliminaire en raison d'omissions importantes et/ou de lacunes dans les données et les méthodes, suggèrent que les coûts totaux de l'adaptation varient largement entre... (*confiance moyenne*) ». L'Inde, la Chine et le Panama ont souligné qu'un texte auparavant supprimé devait être réintégré et stipuler que: « Les estimations les plus récentes des coûts totaux de l'adaptation pour les pays en développement suggèrent une fourchette de 70 à 100 milliards USD par an de 2010 à 2050 (*confiance faible*) ». Le Luxembourg a déclaré que le scénario d'évolution climatique applicable devrait être indiqué. La Norvège a déclaré que les chiffres présentés dans le RID doivent être fondés sur des données scientifiques solides, et les États-Unis ont déclaré que l'utilisation d'un ensemble de chiffres

associés à une confiance faible n'a pas sa place dans le RID. Le Brésil, le Mali, le Pérou et l'Afrique du Sud ont demandé de plus amples informations et discussions concernant le fondement du texte. Au terme de discussions approfondies au sein d'un groupe informel, les participants sont convenus d'atténuer la formulation afin de garantir qu'elle est alignée avec les données, et la référence spécifique à des chiffres concernant les coûts de l'adaptation a été supprimée.

Le texte final stipule que les données limitées indiquent un écart entre les besoins mondiaux en matière d'adaptation et les fonds disponibles pour l'adaptation (*confiance moyenne*). Il mentionne également la nécessité d'une meilleure évaluation des coûts, des financements et des investissements mondiaux en matière d'adaptation, et stipule que les études estimant les coûts totaux de l'adaptation sont caractérisées par des lacunes dans les données, les méthodes et la couverture (*confiance élevée*).

Les participants ont approuvé un paragraphe portant sur les avantages partagés, les synergies et les compromis notables entre l'atténuation et l'adaptation et entre les différentes mesures d'adaptation, après avoir accepté d'ajouter l'agriculture et la foresterie durables et la protection des écosystèmes pour le stockage du carbone et d'autres services écosystémiques comme exemples supplémentaires de mesures présentant des avantages partagés.

Au sujet du **tableau RID.1: Approches de la gestion des risques liés aux changements climatiques**, un APC a précisé que le tableau a été inclus en réponse aux demandes d'exemples de type de projets d'adaptation et de réduction de la vulnérabilité auxquels se réfère le rapport. Il a ajouté que: les approches présentées dans le tableau devraient être considérées comme se recoupant plutôt qu'individuelles, et que les exemples présentés pourraient s'appliquer à plus d'une catégorie.

Un groupe informel a examiné le tableau et s'est accordé sur des retouches mineures à apporter à la formulation et à l'organisation et a ajouté quelques exemples supplémentaires tirés du rapport sous-jacent. Les participants ont pris note des modifications graphiques apportées au tableau pour mieux montrer que les approches suggérées se recoupent et se prolongent, et ont pris note de l'ajout de quelques exemples issus du rapport sous-jacent et de l'inclusion d'une référence à l'atténuation dans la légende et son retrait du titre.

Des propositions de modifications supplémentaires ont été avancées, notamment par le Costa Rica au sujet de la référence aux couloirs biologiques et par la Bolivie pour l'insertion d'« en accord avec les politiques et situations nationales » pour contrebalancer les questions sensibles, telles que le prix de l'eau. Aucune modification n'a été apportée au texte.

Concernant le **tableau RID.A1: Impacts observés attribués aux changements climatiques présentés dans la documentation scientifique depuis le RE4**, le Co-Président Field a indiqué qu'une partie des études pour le chapitre sur l'Afrique du rapport sous-jacent ne sont pas parvenues aux auteurs et n'ont pas été traitées, mais que depuis ces études ont été examinées. Un APC a proposé de refléter ces études en ce qui concerne les récifs coralliens en indiquant « le déclin des récifs coralliens dans les eaux de l'Afrique tropicale en raison des impacts humains (*confiance élevée, contribution importante*) ».

des changements climatiques) ». En réponse à une question de la Suisse, un APC a précisé qu'« en raison d'impacts humains » comprend les changements climatiques anthropiques.

**C-2. Modes de résilience climatique et transformation:** Les participants ont accepté un paragraphe sur le lien fondamental entre les perspectives relatives aux modes de résilience climatique pour le développement durable et les réalisations mondiales en matière d'atténuation des changements climatiques, y compris des déclarations selon lesquelles l'atténuation allonge le temps disponible pour l'adaptation et que le retard dans les mesures d'atténuation peut réduire les options pour les modes de résilience climatique à l'avenir.

Concernant un paragraphe sur le fait que les rythmes et l'amplitude plus importants des changements climatiques augmentent la probabilité de dépasser les limites de l'adaptation, les participants ont examiné une phrase sur les limites se présentant lorsque les mesures d'adaptation pour éviter les risques intolérables sont inapplicables. Le Royaume-Uni a indiqué que les limitations de l'adaptation n'impliquent pas forcément des risques intolérables. Le Canada a réaffirmé que les limitations n'ont pas seulement lieu dans le monde naturel. Le texte a été modifié afin de refléter ces préoccupations. Les participants ont également accepté, entre autres, une phrase portant sur la divergence des avis fondés sur les valeurs à propos de ce qui représente un risque intolérable. Concernant une phrase sur les échecs actuels dans la lutte contre les nouveaux impacts érodant la base du développement durable, le Royaume-Uni a demandé une plus grande précision à propos des « échecs actuels » et des « nouveaux impacts ». Après la formulation d'autres inquiétudes au sujet du libellé, les participants sont convenus d'un texte mentionnant « les réponses insuffisantes aux nouveaux impacts » au lieu des « échecs actuels dans la lutte contre » ces impacts.

Au sujet d'un paragraphe portant sur le fait que les transformations survenues dans les systèmes politiques, économiques, sociaux et technologiques facilitent l'adaptation et encouragent le développement durable, la Bolivie a demandé de revoir la rédaction du paragraphe afin d'aligner ses termes avec la définition de la transformation. L'Arabie saoudite a souligné que le libellé ne devrait pas être directif pour les politiques et a demandé de « reformuler le message » afin qu'il soit plus sensible sur le plan politique. Suite à des consultations informelles, les participants ont accepté un texte stipulant que les transformations ouvrent des pistes de résilience climatique, améliorent les moyens de subsistance et sont considérées comme les plus efficaces lorsqu'elles traduisent les conceptions nationales de la réalisation du développement durable.

Au sujet de la **figure RID.9: Espace des possibilités et pistes de résilience climatique**, les participants ont approuvé le texte avec des modifications mineures. Le texte stipule entre autres: que notre monde est menacé par de multiples facteurs stressants, qui comprennent les changements climatiques, la variabilité du climat, les changements d'affectation des terres, la dégradation des écosystèmes, la pauvreté et les inégalités, ainsi que par des facteurs culturels; que l'espace des possibilités fait référence aux points et pistes de décision qui mènent à un ensemble d'avenirs

possibles avec différents niveaux de résilience et de risque; et que les points de décision entraînent des actions ou des manquements à l'action dans l'ensemble de l'espace des possibilités.

### **ÉVALUATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE SOUS-JACENTE**

L'évaluation sous-jacente et le RID ont été acceptés par le GTII sans débat.

La Chine s'est dite préoccupée par les représentations erronées concernant ses régions autonomes, ses provinces autonomes et ses régions administratives et l'usage de cartes sujettes à controverse. Faisant remarquer que cette préoccupation est restée en suspens bien que la Chine l'ait signalée au GT, le représentant a demandé l'inclusion d'un libellé indiquant que les cartes présentées dans le rapport n'y figurent qu'à titre de référence géographique et il a demandé expressément que ces problèmes soient traités dans la version finale du rapport du GTII.

La Secrétaire du GIEC, Renate Christ, a expliqué que le Secrétariat attendait l'avis du Secrétariat des Nations Unies sur cette question et elle a mis l'accent sur l'inclusion dans le RID de l'avertissement habituel des Nations Unies qui note que les désignations citées ne supposent pas une approbation.

### **CLÔTURE DE LA GTII-10**

Dans leurs remarques de clôture, les Co-Présidents du GTII ont remercié les délégués, les auteurs, l'UAT du GTII, le pays hôte, les traducteurs et d'autres pour leur dévouement et leur excellent travail. La session du GTII s'est close à 15h39 dimanche 30 mars.

### **RAPPORT DE LA REPRISE DE LA GIEC-38**

Le président du GIEC Pachauri a rouvert la 38<sup>e</sup> session du GIEC immédiatement après la clôture de la GTII-10.

### **PROJET DE RAPPORT DE LA GIEC-37**

La Secrétaire du GIEC Christ a rappelé aux participants que le rapport révisé de la GIEC-37 incluant les modifications proposées par les membres du Groupe avait été distribué (IPCC-XXXVIII/ Doc. 2). Le rapport a été approuvé par le Groupe.

### **ACCEPTATION DES MESURES PRISES PAR LA GTII-10**

Le Co-Président Barros a proposé l'acceptation de la contribution du GTII au rapport sous-jacent du RE5.

Le Brésil a émis des réserves concernant le traitement de la bioénergie et des biocarburants dans le rapport sous-jacent, en particulier en ce qui concerne ses références aux changements indirects d'affectation des terres. Le délégué a mis l'accent sur le rôle de la bioénergie et des biocarburants dans la lutte contre les changements climatiques tout en pouvant compléter la production alimentaire, et il a demandé que la référence à la bioénergie et aux biocarburants soit corrigée à temps pour achever l'évaluation. La Secrétaire du GIEC, Renate Christ, a indiqué que la déclaration du Brésil serait incluse dans le rapport de la réunion, comme requis.

Le Groupe a ensuite accepté les mesures de la GTII-10 concernant l'approbation du RID du RE5 du GTII et l'acceptation de son évaluation scientifique et technique sous-jacente.

Le Vice-Président du GIEC El Gizouli a réclamé une plus grande souplesse de la part du Secrétariat dans l'organisation des déplacements afin de permettre une entière participation aux sessions de clôture du GIEC. Il a également constaté l'absence d'études suffisantes qui permettraient l'inclusion des risques qui assaillent le continent africain et il a exhorté les pays développés à contribuer à la recherche.

Le Groupe est convenu de dédier le RID du GTII à la mémoire du professeur Yuri Antonievich Izrael pour son engagement inlassable dans les travaux du GIEC.

Le Vice-Président du GIEC van Ypersele a demandé des éclaircissements sur la procédure d'inclusion des modifications proposées par les éditeurs-réviseurs dans le rapport complet, à temps pour sa publication finale. Le Co-Président du GTII Field a déclaré que toutes les erreurs importantes et les tableaux de contrôle de qualité seraient mis à disposition et pris en considération pour les corrections précédant l'impression finale.

Le président du GIEC Pachauri et la Secrétaire Christ ont remercié le gouvernement du Japon pour son hospitalité et le personnel local pour leur travail intense. Ils ont également remercié les interprètes, les auteurs, l'UAT du GTII, les Co-Présidents et l'ensemble des délégués.

### QUESTIONS DIVERSES

Le représentant de la République de Corée s'est élevé contre la mention d'un certain plan d'eau géographique à l'ouest de l'archipel japonais et a demandé que sa déclaration soit incluse dans le rapport de la réunion. Le Japon a également demandé l'ajout d'une déclaration, en indiquant que la Mer du Japon est la seule appellation consacrée internationalement pour cette zone. La Secrétaire du GIEC Christ a fait observer que le PNUE et l'OMM ont fourni des conseils sur l'utilisation de ce terme, suggérant Mer du Japon.

### DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du GIEC se tiendra à Berlin, en Allemagne, du 7 au 12 avril 2014.

### CLÔTURE DE LA GIEC-38

Le président du GIEC Pachauri a clos la réunion à 15h23 dimanche 30 mars 2014.

## BRÈVE ANALYSE DES RÉUNIONS DU GIEC

« À l'ombre des fleurs de cerisiers, il n'est plus d'étrangers ».  
*Kobayashi Issa (1763-1827)*

Au terme de cinq longues journées et soirées, le Groupe de travail (GT) II du GIEC a adopté sa contribution au Cinquième rapport d'évaluation (RE5) du GIEC sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité. Des discussions minutieuses, ligne par ligne, ont été menées par 115 gouvernements et auteurs et réviseurs afin de condenser plus de 2500 pages de conclusions en un Résumé à l'intention des décideurs (RID). Ainsi que l'a indiqué le président du GIEC, Rajendra Pachauri, le rapport exprime clairement que « personne sur cette planète ne sera épargné par les impacts des changements climatiques ». De même que les étrangers à l'ombre du cerisier, nous sommes tous ensemble dans cette situation.

Ce rapport est le second d'une série de quatre rapports qui constitueront le RE5. Il fait suite à l'approbation de la contribution du GTI sur les bases de la science physique des changements climatiques en septembre 2013 et sera suivi à son tour de la contribution du GTIII sur les options d'atténuation des changements climatiques devant être approuvée dans moins de deux semaines. Un Rapport de synthèse des contributions des trois GT sera examiné par le Groupe en octobre 2014. Dans son entier, le RE5 est destiné à fournir les bases scientifiques d'une politique climatique mondiale, y compris le nouvel accord international sur les changements climatiques que les Parties à la CCNUCC doivent adopter à Paris en 2015.

Cette brève analyse expose les grandes lignes des principales conclusions du rapport, revient sur le processus d'approbation du RID et replace la réunion dans le contexte plus large de l'évolution de la politique mondiale.

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

L'influence humaine sur le système climatique étant clairement établie dans la contribution du GTI au RE5, le GTII entreprend d'aborder l'objectif principal du GIEC, qui est d'être pertinent pour les politiques sans être politiquement prescriptif, en adoptant pour son évaluation une approche fondée sur les risques. Ainsi que le Co-Président Field l'a expliqué, « si nous voulons adopter une approche intelligente face à l'avenir, nous devons envisager la palette complète des résultats possibles et cela ne signifie pas seulement les résultats les plus probables, mais également les résultats d'impacts réellement catastrophiques, même s'ils ont une faible probabilité ».

Le rapport exprime clairement que d'après la grande majorité des documents scientifiques examinés, les impacts sont essentiellement négatifs et qu'ils ne vont que s'aggraver avec l'amplification des changements climatiques, touchant les villes, les écosystèmes et les espèces, la santé humaine, la production alimentaire - presque tous les domaines. Cette affirmation est fondée sur une base de connaissances considérablement plus large qu'auparavant, issue de documents scientifiques pertinents. En outre, si les lacunes encore manifestes dans les informations portant sur certaines parties du monde, en particulier l'Afrique, n'existaient pas, les conclusions seraient probablement encore plus catégoriques.

Toutefois, comme l'a déclaré le Co-Président Field, le rapport n'est pas qu'un ensemble de « scénarios angoissants et pessimistes ». Il met également en exergue, avec un optimisme prudent, les dispositions qui sont prises et les possibilités qui existent pour agir afin de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques, ainsi que les mesures qui peuvent contribuer à la gestion et à la réduction des risques potentiels pour l'avenir.

La caractéristique majeure du RE5 du GTII par rapport aux rapports précédents est peut-être qu'il situe les changements climatiques plus directement parmi de multiples facteurs stressants qui accentuent la vulnérabilité et accroissent l'exposition aux risques à de nombreux échelons et niveaux différents. Le rapport met l'accent sur le rôle de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, du manque d'infrastructures appropriées, de l'érosion, de la densité des populations, de l'urbanisation,



des conflits et d'autres facteurs de vulnérabilité comme étant essentiels à l'appréciation des impacts potentiels des changements climatiques. Ce caractère multidimensionnel est ce qui rend le risque plus sérieux, mais également ce qui rend la voie à suivre pour réduire la vulnérabilité plus évidente - exprimé simplement, il s'agit du développement durable.

### NE PAS SE PERDRE DANS LE LANGAGE

Avec la croissance exponentielle de la documentation scientifique sur les changements climatiques et l'adaptation, le jargon théorique s'est également accru et les concepts sont devenus plus complexes et interconnectés. Une grande partie des travaux menés à Yokohama a impliqué la traduction de ce jargon scientifique spécialisé en termes que les décideurs, les médias et le grand public peuvent facilement comprendre. Ainsi que l'a exprimé un scientifique, ce qui semble une déclaration parfaitement valable pour les scientifiques peut ne pas être aussi adapté aux décideurs. Ce sujet est revenu à plusieurs reprises alors que les participants étaient confrontés au défi de maintenir dans le RID des déclarations que les scientifiques estiment valables, mais qui peuvent être d'un secours limité pour les décideurs qui essaient de justifier des mesures. À cet égard, la réunion de Yokohama s'est caractérisée par un échange constructif et franc; les heures de travail ont conduit, selon l'opinion de nombreux délégués, à un texte plus clair qui n'a pas compromis son intégrité scientifique.

### AU-DELÀ DE YOKOHAMA

L'influence et la portée du rapport du GTII arrivent à une période particulièrement active dans le programme international sur l'environnement et le développement. Avec le rapport du GTI sur les bases de la science physique et le rapport du GTIII sur l'atténuation, il éclairera le Sommet des Nations Unies sur le climat qui est organisé par le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, en septembre à New York, les négociations de la CCNUCC, qui devraient culminer en un nouveau pacte sur le climat en 2015 à Paris, la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement qui se tiendra à Samoa cette année, la Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophes en 2015, et les discussions sur les objectifs du développement durable et le programme de développement pour l'après-2015, pour ne nommer que les manifestations les plus évidentes. De nombreux responsables politiques et décideurs aux niveaux de l'État, de la ville ou de la municipalité examineront également ses conclusions.

Le poète japonais Kobayashi Issa a déclaré un jour « À l'ombre des fleurs de cerisiers, il n'est plus d'étrangers ». Cela pourrait être interprété avec à-propos pour signifier que toute l'humanité et le monde naturel ont quelque chose en commun: nous sommes tous affectés par les changements climatiques, quoi qu'on en dise. Le degré de notre adaptation, le degré de notre gestion des risques et le degré de notre atténuation détermineront la gravité des impacts et des risques, mais ne les annuleront pas complètement. Ainsi que cela a été souligné à plusieurs reprises au cours de la semaine, des dommages ont déjà été causés dont certains sont irréversibles. Par conséquent, on pourrait dire qu'à l'ombre du cerisier, comme le

scientifique et auteur principal chargé de la coordination Michael Oppenheimer l'a formulé, « nous sommes tous des cibles faciles ».

Le rapport d'évaluation du GTII offre aux décideurs un fondement important pour l'élaboration de nouveaux instruments et de nouvelles stratégies d'adaptation et pour les aider à comprendre les liens entre les changements climatiques, le risque et le développement. Tandis que le RID est par la force des choses de nature plus générale, il ne représente en réalité que la partie émergée de l'iceberg: pour les précisions et les quantifications, l'évaluation sous-jacente fournit une mine d'information que peuvent utiliser les décideurs à tous les échelons lorsqu'ils sont confrontés à des questions spécifiques.

En renforçant et en clarifiant les liens entre les changements climatiques, le risque et le développement, le rapport du GTII contribue grandement à l'amélioration de la compréhension des mesures nécessaires et a clairement indiqué que les conséquences de l'inaction seront catastrophiques.

## RÉUNION À VENIR

**12<sup>e</sup> session du GTIII du GIEC et GIEC-39:** Le GTIII se réunira pour l'approbation et l'acceptation de sa contribution au RE5. Le GTIII se concentre sur l'atténuation des changements climatiques. Par la suite, la GIEC-39 se réunira pour approuver le rapport du GTIII. **dates:** 7-12 avril 2014 **lieu:** Berlin, Allemagne **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **fax:** +41-22-730-8025 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

**Troisième conférence internationale sur l'adaptation aux changements climatiques:** Cette Conférence intitulée « Conférence 2014 sur l'avenir de l'adaptation » associera la communauté des chercheurs et les utilisateurs de l'information sur l'adaptation aux changements climatiques aux échelles régionale et mondiale. **dates:** 12-16 mai 2014 **lieu:** Fortaleza, Brésil **contact:** Secrétariat **email:** [adaptationfutures2014@inpe.br](mailto:adaptationfutures2014@inpe.br) **www:** <http://adaptationfutures2014.ccst.inpe.br/>

**46<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM et Assemblée du FEM:** L'Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la 46<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM auront lieu l'une à la suite de l'autre au Mexique. La consultation des organisations de la société civile (OSC), la réunion du Conseil du FEM et la réunion du Conseil des Fonds LDCF/SCCF se tiendront du 25 au 27 mai, la réunion du Conseil débutant le 25 mai et chevauchant d'une demi-journée, le 27 mai, la Consultation des OSC. L'Assemblée se réunira du 28 au 30 mai. **dates:** 25-30 mai 2014 **lieu:** Cancún, Mexique **contact:** Secrétariat du FEM **téléphone:** +1-202-473-0508 **fax:** +1-202-522-3240 **email:** [secretariat@thegef.org](mailto:secretariat@thegef.org) **www:** [http://www.thegef.org/gef/5th\\_assembly](http://www.thegef.org/gef/5th_assembly)

**Villes résilientes 2014: Cinquième forum mondial sur la résilience et l'adaptation urbaines:** Cette manifestation traitera des données et de l'analyse du risque, de la planification et des politiques d'adaptation, des approches globales de l'adaptation, de l'adaptation collaborative et communautaire, des infrastructures résilientes et des systèmes d'appui ville-région, et de la gouvernance et du renforcement des capacités. **dates:** 29-31 mai 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Alice Balbo,

Secrétariat mondial de l'ICLEI **téléphone:** +49-228-976-299-28  
**fax:** +49-228-976-299-01 **email:** resilient.cities@iclei.org **www:**  
<http://resilient-cities.iclei.org/bonn2014/resilient-cities-2014-home/>

**40<sup>es</sup> sessions des organes subsidiaires de la CCNUCC:** La SBI-40 et la SBSTA-40 sont prévues en juin 2014. La cinquième réunion de la seconde session de l'ADP aura également lieu. **dates:** 4-15 juin 2014 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** [http://unfccc.int/meetings/upcoming\\_sessions/items/6239.php](http://unfccc.int/meetings/upcoming_sessions/items/6239.php)

**Réunion ministérielle pré-pré-CdP en vue de la CdP-20 à la CCNUCC et de la CdP/RdP-10:** Cette manifestation est organisée par le gouvernement vénézuélien et vise à examiner le rôle des gouvernements locaux en matière de changements climatiques, la manière d'impliquer les gouvernements locaux et les citoyens sur le terrain, et la manière dont les mesures locales peuvent faire partie intégrante du programme mondial. **dates:** 15-18 juillet 2014 **lieu:** Caracas, Venezuela **contact:** Cesar Aponte Rivero, Coordonnateur général **email:** precop20@gmail.com

**Sommet 2014 sur le climat:** Cette manifestation est organisée par le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon dans le but de mobiliser la volonté politique pour un accord juridique ambitieux dans le cadre du processus de la CCNUCC. **date:** 23 septembre 2014 **lieu:** Siège des Nations Unies, New York **www:** <http://www.un.org/climatechange/summit2014/>

**Symposium 2014 sur le climat:** Cette manifestation portera sur le thème « Une meilleure compréhension des processus climatiques grâce à l'observation de la Terre ». Elle contribuera à développer un système spatial d'observation de la Terre à l'échelon international qui soit efficace et durable, à réunir des experts internationaux dans l'observation, la recherche, l'analyse et la modélisation climatiques, et à mettre l'accent sur le rôle des observations spatiales de la Terre dans l'amélioration des connaissances climatiques aux échelles mondiale et régionale et dans l'évaluation des modèles utilisés pour les projections climatiques. **dates:** 13-17 octobre 2014 **lieu:** Darmstadt, Hesse, Allemagne **www:** <http://www.theclimatesymposium2014.com>

**Congrès scientifique sur la durabilité:** Cette réunion invite des experts dans une variété de disciplines à collaborer à des solutions durables aux défis mondiaux en offrant une tribune pour l'interface science-politique et ses solutions. **date:** 22-24 octobre 2014 **lieu:** Copenhague, Danemark **www:** <http://www.sustainability.ku.dk/iarucongress2014>

**ADP 2-6 de la CCNUCC:** Le Groupe de travail spécial de la plate-forme de Durban pour une action renforcée se réunira pour la sixième partie de sa deuxième session en octobre 2014. **dates:** 20-24 octobre 2014 (dates provisoires) **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int>

**GIEC-40:** Cette réunion du GIEC se tiendra pour adopter le Rapport de synthèse du RE5 et approuver son Résumé à l'intention des décideurs. **dates:** 27-31 octobre 2014 **lieu:**

Copenhague, Danemark **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **fax:** +41-22-730-8025 **email:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

**Réunion ministérielle pré-CdP en vue de la CdP-20 à la CCNUCC et de la CdP/RdP-10:** Cette manifestation, organisée par le gouvernement vénézuélien, vise à revoir l'engagement de la société civile dans les négociations de la CCNUCC. **dates:** 4-7 novembre 2014 **lieu:** Caracas, Venezuela **contact:** Cesar Aponte Rivero, Coordonnateur général **email:** precop20@gmail.com

**CdP-20 à la CCNUCC et CdP/RdP-10:** La 20<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties (CdP-20) à la CCNUCC et la 10<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CdP/RdP) au Protocole de Kyoto se tiendront à Lima, au Pérou. **dates:** 1-12 décembre 2014 **lieu:** Lima, Pérou **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **email:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int>

Pour plus de réunions et de mises à jour, visiter le site <http://climate-l.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

|                 |   |
|-----------------|---|
| APC             | Auteur principal chargé de la coordination  |
| CCNUCC          | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques  |
| CO <sub>2</sub> | Dioxyde de carbone  |
| GES             | Gaz à effet de serre  |
| GIEC            | Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  |
| GT              | Groupe de travail   |
| OMM             | Organisation météorologique mondiale  |
| MP              | Motifs de préoccupation   |
| PMA             | Pays les moins avancés  |
| PNUE            | Programme des Nations Unies pour l'environnement  |
| RCP             | Profils représentatifs d'évolution de concentration   |
| RE4             | Quatrième rapport d'évaluation  |
| RE5             | Cinquième rapport d'évaluation  |
| RID             | Résumé à l'intention des décideurs  |
| SREX            | Rapport spécial sur la gestion des risques d'événements extrêmes et de catastrophes en vue d'une meilleure adaptation aux changements climatiques |
| SRREN           | Rapport spécial sur les sources d'énergie renouvelables et les mesures d'atténuation des changements climatiques                                  |
| RSY             | Rapport de synthèse   |
| UAT             | Unité d'appui technique   |